

À 24 heures de leur entrée en lice, les Verts concentrés et déterminés avant leur premier match

P-12

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Mardi 23 Décembre 2025//N° 1233// PRIX 20DA

Causes justes, paix et multilatéralisme

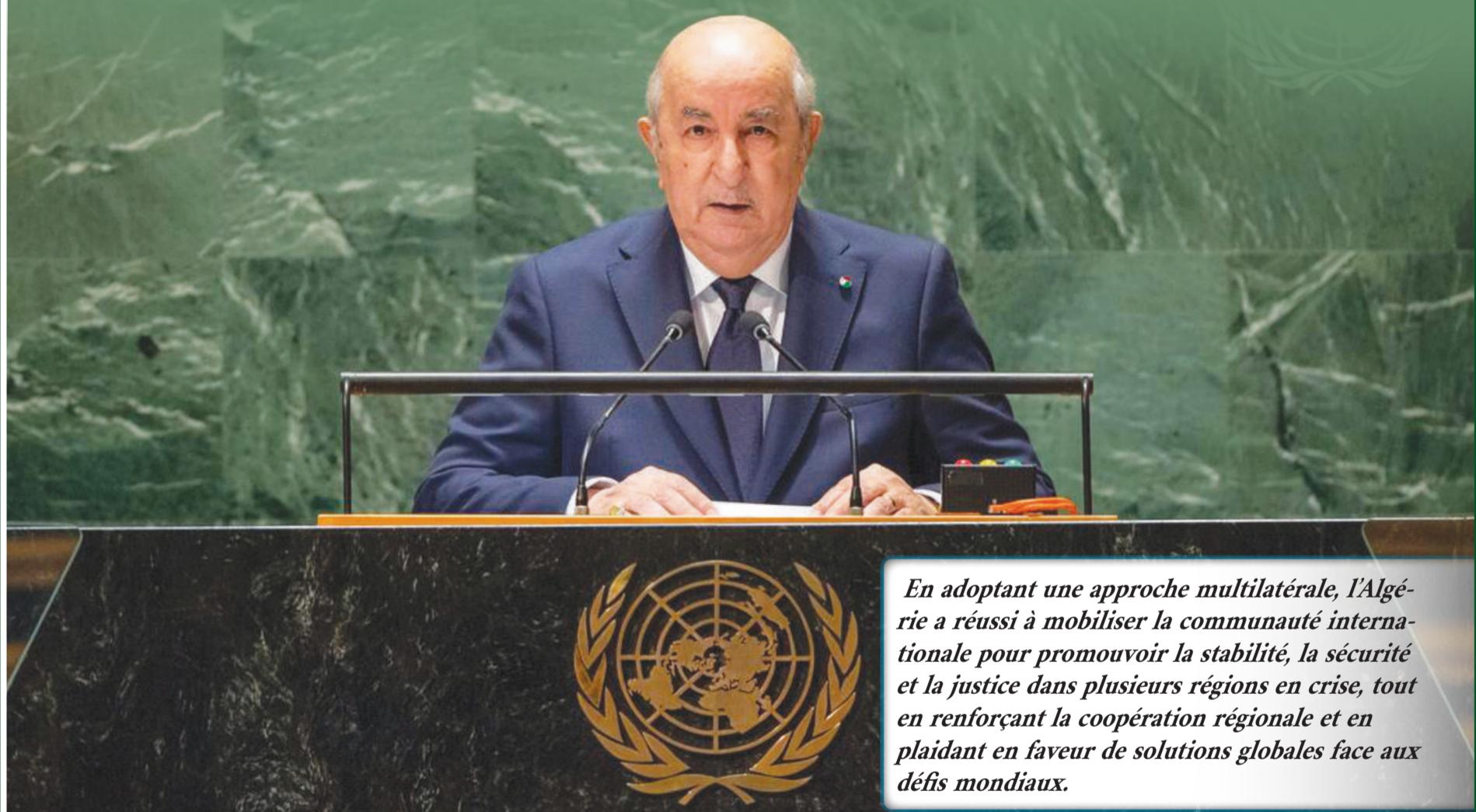


Le président Tebboune reçoit le SG du Haut-commissariat à l'Amazighité

P-16

## La diplomatie algérienne affirme sa ligne au Conseil de sécurité

p- 03



*En adoptant une approche multilatérale, l'Algérie a réussi à mobiliser la communauté internationale pour promouvoir la stabilité, la sécurité et la justice dans plusieurs régions en crise, tout en renforçant la coopération régionale et en plaident en faveur de solutions globales face aux défis mondiaux.*

Accord de 1968 : Agitations françaises autour d'un texte vidé de son sens

P-02

En visite à Guelma

P-04



Derbal fixe des délais stricts pour les projets hydrauliques

Le tourisme reprend des couleurs

85 projets dans les cartons,  
39.000 emplois à la clé

Àvec un plan d'investissement soutenu, la création de milliers d'emplois et le lancement de nombreux projets, l'Algérie aspire à renforcer sa position en tant que destination touristique de choix en Afrique et à promouvoir le tourisme intérieur pour favoriser la cohésion sociale et la croissance durable.

P-04



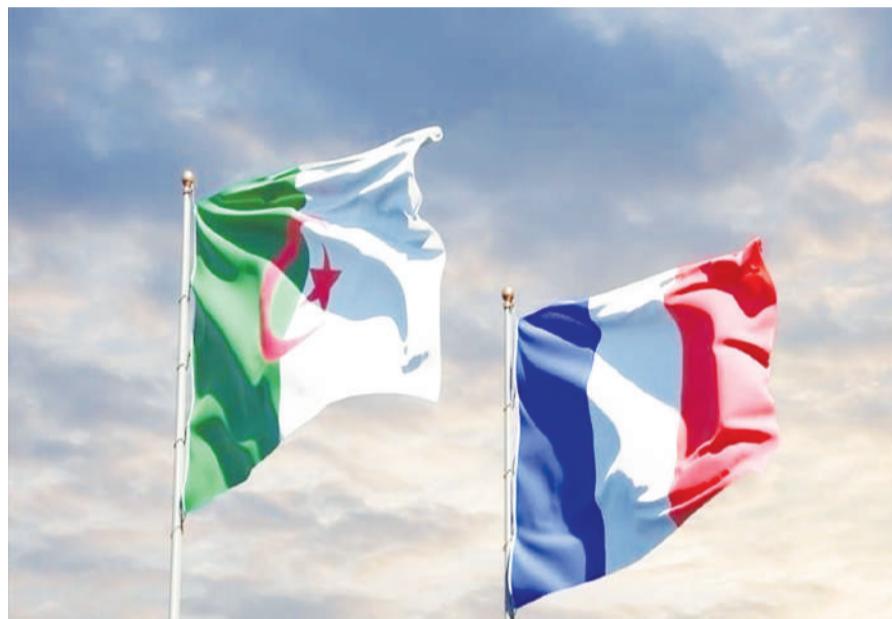
Accord de 1968

# Agitations françaises autour d'un texte vidé de son sens

■ Par M. Korso

**U**ne fois encore, la droite française revient à la charge et veut réviser autant l'accord migratoire signé entre Paris et Alger, c'est-à-dire l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968, alors destiné à organiser la mobilité, le séjour et le travail des Algériens en France, qui est aujourd'hui présenté comme un vestige juridique vidé de son contenu, que sa dénonciation pure et simple. Depuis l'épisode politique dramatique de Retailleau et les ruades de l'extrême droite vis-à-vis d'un accord plusieurs fois revu et qui ne sert nullement les intérêts de l'Algérie et sa communauté en France, notamment les étudiants algériens, il y a eu une certaine accalmie dans les attaques frontales de la droite française contre l'Algérie avec en ligne de mire l'exécution des OQTF mal ficelées et qu'Alger dénonce, car ne suivant pas la ligne établie justement par ces accords de 1968 et révisés notamment en 1994. Le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nunez, dont l'arrivée à Place Beauvau avait calmé la tension entre les deux capitales, a donné un entretien au journal français dominical le JDD dans lequel il revient justement sur cet accord de 1968 et la reprise des contacts avec l'Algérie, particulièrement les discussions autour des reconduites aux frontières, faisant état pour la première fois de discussions entre Paris et Alger, avant d'avancer une échéance pour l'aboutissement des discussions. Il a dans la foulée annoncé que ses services ont lancé le chantier de la révision de l'accord franco-algérien de 1968 qui régit l'immigration algérienne en France. Mais, aux démarches forcées des autorités françaises d'imposer leur vision des reconduites aux frontières concernant les ressortissants algériens, et qu'Alger dénonce car enfreignant les protocoles, le premier policier français a répondu : "Pas encore. Nous poursuivons les discussions sur des sujets techniques, de procédure, avec l'ambition que le rétablissement des flux se fasse sur un bon rythme et soit pérenne dans le temps." Entre-temps, il doit se rendre à Alger pour une visite officielle afin de discuter de ces questions avec les autorités algériennes. Selon lui, "il ne s'agit pas de régler quelques cas d'un coup, mais de revenir à une situation normalisée", ajoutant que ses services travaillent parallèlement à la révision

Depuis plusieurs semaines, la droite française multiplie les initiatives pour remettre en cause ou dénoncer l'accord de 1968 qui régit la mobilité et le séjour des Algériens en France. Entre ambitions électoralles, enjeux diplomatiques et tensions historiques, Paris évoque désormais une possible révision, tandis qu'Alger reste prudente, dénonçant une instrumentalisation politique et rappelant la souveraineté de son partenariat avec la France. La controverse s'inscrit dans un contexte de relations bilatérales fragilisées, où chaque camp défend ses intérêts face à une question sensible et profondément symbolique.



des accords de 1968, et que l'idée est d'obtenir des "positions communes sur tous ces sujets". La révision de l'accord de 1968, un accord qui enrage la droite et l'extrême droite, qui voulaient l'abroger, et ils y sont parvenues après le vote du 30 octobre dernier du Parlement français, le Premier ministre français Sébastien Lecornu a de son côté confirmé le revirement officiel de Paris vis-à-vis d'un accord international et non pas bilatéral. Ce que les politiques et les officiels français veulent cacher à l'opinion publique française. Cependant, le successeur de Retailleau est tout autant désireux de revenir sur cet accord, qui module toute la mobilité des Algériens en France. Il dira à ce propos que "nous pouvons nous montrer fermes dans le dialogue. Et je vous confirme que nous discutons de manière exigeante avec les autorités algériennes." "Mais, ajoute-t-il, l'exigence n'empêche pas le respect mutuel", se disant confiant "pour que les discussions aboutissent rapidement. Il faut que ce soit bouclé dans les

prochaines semaines. Je suis confiant."

## La réponse du berger à la bergère

A Alger, on reste cependant calme, et les autorités algériennes ne sont guère ébranlées par le brouhaha parlementaire en France et le tohu-bohu politique provoqué par la droite et l'extrême droite pour abroger l'accord de 1968, c'est-à-dire renier les engagements internationaux de la France vis-à-vis d'un partenaire stratégique. C'est le chef de la diplomatie algérienne Ahmed Attaf qui a donné la position officielle de l'Algérie vis-à-vis du vote du Parlement français relatif à la révision par Paris de cet accord. A la chaîne Al24 news, il a expliqué que cette affaire ne concerne pas «pour le moment» les autorités algériennes. Il s'agit, a-t-il dit, d'une affaire «franco-française entre l'Assemblée nationale et le gouvernement français», avant de préciser que «c'est une af-

faire intérieure qui ne nous concerne pas pour le moment». Mais "cette affaire pourrait nous concerner si cela devenait une affaire de gouvernement à gouvernement parce que l'accord de 1968 est un accord intergouvernemental, un accord international". Et "le gouvernement français n'a rien dit à l'Algérie sur ce sujet", ajoute-t-il. Il poursuit : "Sur le fond, nous ne réagissons pas (...) Au plan gouvernemental, nous n'avons rien vu venir, et nous espérons ne rien voir venir". Quant au vote de l'Assemblée française d'une résolution visant à dénoncer l'accord de 1968, il estime qu'il est "attristant de voir un pays aussi grand que la France faire de l'Histoire d'un autre pays, indépendant, souverain, l'objet d'une compétition électorale anticipée en France", a-t-il déclaré. "Très sincèrement, j'ai beaucoup de respect pour l'Assemblée nationale française, mais lorsque j'ai vu ce vote (...), la première pensée qui m'est venue à l'esprit est que la course à l'échafaud se poursuit", a souligné M. Attaf. En fait, l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968, initialement destiné à organiser la mobilité, le séjour et le travail des Algériens en France, est aujourd'hui présenté par la droite française comme un vestige juridique vidé de son contenu. La France, revenant sur ses garanties concernant cet accord, l'a progressivement restreint, notamment en 1974, par la suspension de l'immigration de travail, en 1986 par l'instauration du visa obligatoire et en 1993 par le durcissement des conditions de séjour. Et l'accord est aujourd'hui politiquement instrumentalisé en France pour dépeindre les Algériens comme des «bénéficiaires d'un régime de faveur», notamment par les courants d'extrême droite, les revanchards de l'Algérie française. Sur les plans diplomatique et politique, cet accord de décembre 1968, en tant que traité international, prime sur le droit français. Des avenants ont été introduits en 1985, 1994 et 2001, et ont restreint certains avantages aux Algériens. En France, cet accord est devenu, hélas ! un enjeu politique majeur avec des appels (notamment du Rassemblement national) à le dénoncer pour le «réaligner» sur le droit commun, malgré les complexités juridiques et les implications diplomatiques. Et contrairement à ce que veulent faire croire les politiques et le gouvernement français, l'accord n'a pas toujours suivi les avancées du droit commun (ex : passeport talent), créant des désavantages pour certains Algériens.

Alors que la controverse sur la vente d'armes n'est pas encore close

## Le président français en visite aux Émirats arabes unis

**E**mmanuel Macron a effectué une visite aux Émirats arabes unis dimanche dernier débutant son déplacement par un dîner de Noël avec les militaires français stationnés à Abou Dhabi. Mais cette rencontre ne se limite pas à une célébration festive : Macron s'est également entretenu avec son homologue émirati, Mohammed ben Zayed. Ce dernier, dont le pays est le principal acheteur d'armes françaises dans le monde, est un allié stratégique pour Paris dans la région du Golfe. Les Émirats arabes unis, qui disposent de plus de 900 militaires dans la capitale émiratie, jouent un rôle clé

dans la région, notamment en raison de leur position géographique stratégique à proximité de la mer Rouge, une route maritime vitale sous pression depuis le début du conflit à Ghaza. Le pays est aussi vu comme un appui dans la région face à l'Iran, tout en étant engagé dans la lutte contre l'État islamique en Syrie. Cependant, leur alliance n'est pas exempte de manigances. Abu Dhabi est pointé du doigt pour son implication dans le conflit au Yémen et pour ses ventes d'armes aux paramilitaires soutenus, notamment aux Forces de soutien rapide (FSR). Ces combattants sont accusés de crimes de guerre et même de crimes contre l'humanité, en particulier lors de la prise de la ville d'El Fasher. Si Abou Dhabi a toujours nié toute implication, de nombreux rapports, notamment d'Amnesty International, accusent les Émirats de continuer à livrer des armes à ces groupes. L'ONG va jusqu'à dénoncer que, malgré un embargo de l'ONU interdisant l'exportation d'armes au Darfour, plusieurs équipements militaires français se retrouvent aux mains des FSR, notamment le système Galix, utilisé sur des véhicules blindés. Selon Abdullahi Hassan, chercheur pour Amnesty, « nous

estimons que les Émirats sont actuellement le principal fournisseur d'armes et de munitions pour les FSR ». Cette situation met en lumière les tensions potentielles pour Paris, qui doit jongler entre ses intérêts économiques et sa rhétorique internationale, tout en évitant de se laisser entraîner dans des controverses diplomatiques. La question reste donc ouverte quant à savoir si Emmanuel Macron abordera ce sujet lors de ses discussions avec Mohammed ben Zayed, ou si cette alliance stratégique continuera à se faire dans l'ombre des enjeux géopolitiques.

H.H.

Impression:  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
Diffusion:  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouliouache,  
Kouba, Alger

**Redaction@lexpressquotidien.dz**

**www.lexpressquotidien.dz**

**TEL/fax: 023.70.99.92**

**Service-pub@lexpressquotidien.dz**

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**

DIRECTEUR HONORAIRE:

**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YOUSSEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

# La diplomatie algérienne affirme sa ligne au Conseil de sécurité

Pendant sa présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie s'est imposée comme un acteur central de la diplomatie multilatérale, confirmant la constance de son engagement en faveur des causes justes et de la résolution pacifique des conflits.



■ Par Younes B.

Cette période a permis de mettre en évidence sa capacité à mobiliser la communauté internationale autour de priorités majeures, à favoriser l'arrêt des violences et à stimuler des réflexions collectives sur un ordre mondial plus équitable. Agissant dans le cadre des orientations fixées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a mené une action diplomatique soutenue, aussi bien pour la défense des causes africaines et arabes que pour la recherche de solutions aux crises affectant diverses régions du monde. En sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité et de membre du groupe A3+, l'Algérie a mis à profit une diplomatie fondée sur le dialogue et la concertation pour provoquer la tenue de nombreuses réunions d'urgence. Celles-ci ont porté notamment sur la situation en Palestine, mais également sur les conflits au Soudan, au Yémen, au Liban, en Libye, en Syrie, en République démocratique du Congo, en Haïti et en Colombie. Parallèlement, Alger a été à l'initiative de rencontres inédites visant à repenser collectivement les réponses aux menaces globales qui pèsent sur l'humanité. Sur le dossier palestinien, l'Algérie est parvenue, en l'espace d'un mois, à inscrire à l'agenda du Conseil de sécurité plusieurs réunions d'urgence, consacrées à la nécessité de consolider le cessez-le-feu dans la bande de Gaza, aux entraves auxquelles fait face l'UNRWA, ainsi qu'à la situation dramatique des enfants palestiniens. Ces démarches ont contribué à maintenir la mobilisation internationale et à redonner espoir aux populations affectées. Concernant la Libye, l'action algérienne a abouti à des avancées significatives, matérialisées par un accord qualifié d'historique. Celui-ci autorise l'Autorité libyenne d'investissement à réinjecter les avoirs gelés dans les circuits financiers internationaux et impose au Comité des sanctions sur la Libye de notifier systématiquement les autorités libyennes de toute correspondance relative à ces fonds.

Y.B.

Sur les crises syrienne, yéménite, soudanaise et libanaise, la délégation algérienne a pesé de manière décisive au sein du Conseil de sécurité afin de rallier ses membres à la nécessité de soutenir les processus politiques nationaux, portés par les peuples concernés, dans une perspective d'émancipation durable et sans ingérence étrangère. Dans le cadre du groupe A3+, l'Algérie a également multiplié les initiatives concernant la Colombie, la République démocratique du Congo et Haïti, en mettant systématiquement en avant l'option du dialogue et des solutions diplomatiques comme voies privilégiées pour apaiser les tensions et favoriser la stabilité. Au-delà de la gestion des crises, l'Algérie a su tirer parti de sa crédibilité internationale pour lancer des débats de fond sur des thématiques stratégiques touchant directement son environnement régional, notamment la lutte contre le terrorisme, le renforcement de la coopération entre l'ONU et la Ligue arabe, ainsi que la réforme du système international. Moment fort de cette présidence, la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité consacrée à la lutte contre le terrorisme en Afrique, présidée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a permis de mettre en lumière l'approche algérienne, fondée sur une prise en charge globale du phénomène, intégrant à la fois ses manifestations, ses causes profondes, ainsi que les liens étroits entre sécurité et développement. Cette approche a recueilli l'adhésion unanime des ministres africains présents, lesquels ont salué le rôle du président Abdelmadjid Tebboune et ses efforts constants en faveur de la coordination et de la convergence des actions africaines dans la lutte contre le terrorisme. Enfin, la réunion dédiée au renforcement du partenariat entre la Ligue arabe et les Nations unies, également présidée par M. Attaf, a souligné l'urgence de revitaliser l'action diplomatique conjointe au service de la paix, de la sécurité et de la prospérité dans le monde arabe. Les participants ont mis en garde contre les conséquences d'une marginalisation de cette coopération, estimant qu'elle constitue un pilier essentiel du multilatéralisme et un levier indispensable pour la stabilité régionale et internationale.

Y.B.

## Face aux pressions et aux revirements

### Alger maintient le Sahara occidental au cœur du droit international

■ Par Karima Baba Aissa

Membre non permanent du Conseil de sécurité durant deux ans, l'Algérie a fait du dossier sahraoui un axe central de son action diplomatique. Face aux pressions marocaines et aux revirements de certaines puissances, Alger a pesé pour réaffirmer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et préserver le cadre onusien d'une solution politique conforme au droit international. Durant son mandat de membre non permanent, Alger a utilisé chaque espace diplomatique pour rappeler le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément au droit international. Face aux tentatives répétées du Maroc de présenter de supposées avancées diplomatiques sur le statut du Sahara occidental, l'Algérie a maintenu une position constante. Ces annonces, selon Alger, visent surtout à masquer des difficultés internes et l'absence de solution politique réelle. Dans le même temps, plusieurs puissances étrangères ont opéré des revirements, motivés par des intérêts économiques et des calculs politiques. Malgré ce « contexte » défavorable,

l'Algérie est restée fidèle à ses principes. Elle a réaffirmé, sans relâche, son soutien au peuple sahraoui et rejeté toute solution imposée en dehors du cadre onusien. Sous les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la diplomatie algérienne, conduite par le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, avec l'appui du représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, a pesé activement au sein du Conseil de sécurité. L'objectif était d'empêcher que la question du Sahara occidental ne soit vidée de sa substance politique et juridique. Cette « mobilisation » a notamment porté ses fruits lors de l'adoption de la résolution 2797, le 31 octobre 2025, portant renouvellement du mandat de la MINURSO. À l'initiative de l'Algérie et de plusieurs autres États, des amendements jugés essentiels ont été introduits dans le texte final. Ils réaffirment explicitement le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et rééquilibreront une résolution initialement favorable au plan d'autonomie marocain. La première version du projet de résolution s'éloignait des principes du droit international. La diplomatie algérienne a alors insisté pour remplacer le référendum d'autodétermination au cœur du processus, conformément à la

Charte des Nations unies. Elle a également veillé à ce que la résolution ne remette pas en cause les décisions antérieures du Conseil de sécurité, considérées comme le socle juridique d'une solution juste et durable. Lors d'une conférence de presse tenue à Alger le 18 novembre, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a souligné que le Conseil de sécurité n'avait pas entériné les thèses marocaines. Il a rappelé que le dossier du Sahara occidental « n'est pas clos » et qu'il demeure entre les mains des Nations unies, à travers l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Comité spécial de la décolonisation (C-24). « La résolution adoptée a préservé tous les fondamentaux de la solution, sans toucher à aucun de ses éléments interdépendants », a déclaré le ministre, saluant un texte qui maintient l'équilibre du processus politique. Au terme de deux années de mandat au Conseil de sécurité, l'Algérie revendique une ligne diplomatique cohérente. Elle affirme vouloir continuer à défendre, dans les instances internationales, les causes qu'elle juge justes, en particulier les causes sahraouie et palestinienne, au nom du droit des peuples et du respect du droit international.

K.B.A.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### Une voix inlassable pour les peuples opprimés

■ Par Hakim H.

En ce mois de décembre 2025, alors que l'Algérie s'apprête à céder sa place de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, il est utile de commenter brièvement ce mandat exemplaire. Nommée en juin 2024 pour deux ans, l'Algérie a tenu son engagement : défendre sans relâche les causes justes, faire écho aux voix des peuples oubliés ou réduits au silence. Loin des discours de convenance, l'Algérie a fait valoir une diplomatie de valeurs, autour de ses principes et de sa solidarité avec les pays du Sud. En matière de soutien à la Palestine, l'Algérie a été d'une constance jamais démentie. Face aux exactions israéliennes à Gaza, où plus de 40 000 civils ont péri depuis octobre 2023, selon l'ONU, l'Algérie a multiplié les initiatives. Elle a cosigné des résolutions exigeant un cessez-le-feu immédiat, appelant à la reconnaissance de l'État palestinien et dénonçant l'impunité de l'État occupant. Lors des débats houleux de 2024, Amar Bendjama a fustigé « le génocide en direct » retransmis par les réseaux sociaux, forçant même certains alliés occidentaux à tempérer leur rhétorique prosioniste. Cette posture n'était pas un caprice : elle reflétait l'âme d'un peuple qui sait ce que coûte la colonisation. Il en est de même pour le Sahara occidental, dossier gelé depuis 1991. L'Algérie, fidèle à son soutien au Front Polisario, a relancé le débat en exigeant le respect du référendum d'autodétermination promis par l'ONU. L'Algérie n'a cessé de dénoncer les atteintes aux droits humains commises par le Maroc à Laâyoune et Dakhla, refusant en bloc toute reconnaissance de la souveraineté marocaine sur la région. « Le Sahara n'est pas à vendre », a tonné le ministre Ahmed Attaf lors d'une session cruciale, ravivant la flamme sahraouie face à l'inertie du Conseil. Et comme résultat des initiatives de l'Algérie, l'adoption d'une résolution en mars 2025 renforçant la MINURSO avec un volet droits humains, une petite victoire arrachée de haute lutte. Ce mandat n'a pas été exempt de défis. Critiquée, comme il fallait s'y attendre, par Rabat et Tel-Aviv pour un supposé « anti-occidentalisme », l'Algérie a su rallier le Sud global, l'Afrique, le monde arabe, l'Asie, et même des pays européens aux doubles standards. Elle a promu une réforme du Conseil, clamant qu'il ne peut rester otage de cinq membres permanents. Au-delà des chiffres, ce fut une diplomatie humaine, incarnée par des discours passionnés qui rappellent à bien des égards ceux des années soixante-dix. L'Algérie a laissé un flambeau allumé. Et à l'aube de 2026, avec ces nouveaux membres qui bientôt reprendront le flambeau, espérons que celui-ci ne s'éteindra pas. Car dans un monde en proie à toutes sortes de bouleversements, des voix comme celle de l'Algérie ne sont pas seulement importantes, elles sont indispensables.

H.H.

En visite à Guelma

# Derbal fixe des délais stricts pour les projets hydrauliques

**Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, en visite à Guelma, s'est attardé sur l'impératif d'achever dans les délais tous les projets hydrauliques visant à garantir la sécurité hydrique. Il a ainsi insisté sur l'accélération des chantiers, le suivi rigoureux des travaux et l'exploitation optimale des infrastructures existantes.**



■ Par Younes B.

L'achèvement des projets hydrauliques dans les délais impartis, en vue de concrétiser la stratégie nationale visant à garantir la sécurité hydrique du pays, et faire face aux effets des changements climatiques a été expressément recommandé par le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal lors de la visite effectuée cette semaine dans la wilaya de Guelma. L'inspection menée par le ministre sur le terrain, à l'est du pays, après celles nombreuses, déjà effectuées ces derniers mois, à travers plusieurs wilayas, a été rythmée par des orientations fermes visant à améliorer durablement l'accès à l'eau potable, à travers le suivi des projets, et la levée de tous les obstacles susceptibles d'entraver leur avancement. Le plan national de sécurisation hydrique en cours, englobe notamment une stratégie ambitieuse en matière de dessalement d'eau de mer, pour atteindre 60 % de la consommation d'ici 2030, le renforcement du réseau de stations d'épuration, les projets d'interconnexion entre barrages, la généralisation des systèmes d'irrigation économies en eau, la rationalisation de la consommation, et une gouvernance améliorée in-

tégrant la numérisation, afin de garantir l'accès à l'eau potable durablement. A Guelma, le ministre de l'hydraulique, a réitéré la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets sectoriels dans les délais impartis, afin d'améliorer le service public de l'eau. Taha Derbal qui a écouté, dans la commune d'Aïn Ben Beida, un exposé détaillé sur les taux d'avancement des différentes phases du projet, a instruit les responsables de «prendre toutes les mesures nécessaires pour livrer le projet avant la fin du mois de février prochain afin de garantir l'approvisionnement en eau potable, depuis la station de dessalement de Koudiat Ed-draouche, de quelque 120.000 habitants». Rappliquant que les autorités publiques ont mis en place tous les moyens nécessaires pour réaliser des projets destinés à améliorer l'approvisionnement en eau potable des citoyens, le ministre a souligné qu'aucune justification ne saurait expliquer un retard dans la mise en œuvre de ces projets, dont celui portant raccordement de communes rencontrant des difficultés d'alimentation en eau à la station de dessalement d'eau de mer de Koudiat Ed-draouche, pour un débit estimé à 40.000 m<sup>3</sup>/jour. Le ministre a souligné, en outre, selon l'APS, que des inspections «inopinées, auront lieu, en vue d'évaluer l'évolution du rythme des travaux du pro-

jet, subdivisé en plusieurs lots, pour fournir de l'eau potable aux habitants d'une dizaine de communes, tout en renforçant l'approvisionnement de la commune de Guelma. Au cours de sa visite, le ministre a assisté, dans la région d'Aïn Kherouba, dans la commune de Houari-Boumediene, aux essais préliminaires du projet de mise en place d'un système d'approvisionnement en eau potable à partir du barrage de Bouhamdan, à Hammam Debagh, au profit d'environ 137.000 habitants de plusieurs communes. Il a insisté sur la nécessité de mettre le projet en service «avant le mois de Ramadan prochain», tout en veillant, en parallèle, à l'exploitation de toutes les autres infrastructures telles que les puits et les forages pour améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations. La visite de travail de M. Derbal a donné lieu, par ailleurs à l'inspection de nombreux projets en cours, parmi lesquels la réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées du chef-lieu de wilaya et son équipement d'un système de traitement tertiaire et d'un laboratoire d'analyses biologiques pour permettre l'approvisionnement de la zone d'irrigation agricole au moyen d'un volume supplémentaire d'eaux traitées.

S.H.

## Sécurité hydrique

**La mer, nouvelle source d'eau potable pour le pays**

En 2025, l'Algérie a considérablement forcé la sécurisation de son approvisionnement en eau potable. Les grandes unités de dessalement, désormais opérationnelles, répondent aux besoins croissants de millions d'habitants, notamment dans la région d'Alger. Le programme national prévoit cinq mégas-usines, chacune est en mesure de produire 300.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour. La première, Fouka 2 à Tipasa, alimente déjà près de trois millions de personnes à Alger, Tipasa et Blida. Quelques semaines plus tard, Cap Djinet 2, à Boumerdès, est entrée en service, apportant un soulagement vital aux populations locales. La répétition des mêmes standards et gabarits entre les stations permet une montée en puissance rapide et une mise en service successive maîtrisée. L'ensemble de ces projets, supervisé par la Algerian Energy Company (AEC), filiale de Sonatrach, représente un investissement de 2,4 milliards de dollars. Il combine savoir-faire national et technologies de pointe, avec pour objectif de sécuriser durablement l'eau potable tout en réduisant la pression sur les barrages et nappes souterraines, surtout durant les pics estivaux. Au-delà de la simple production, ce réseau s'inscrit dans une logique de maillage national : chaque station dessert un bassin précis tout en participant à l'ensemble du dispositif. Fouka 2 stabilise l'approvisionnement du bassin d'Alger, Tipasa et Blida, tandis que Cap Djinet 2 renforce la couverture régionale autour de Boumerdès. Avec la mise en service des cinq unités, la capacité nationale passera de 2,2 à 3,7 millions de m<sup>3</sup>/jour, couvrant potentiellement 15 millions de citoyens. L'objectif affiché : que le dessalement fournit 42 % de l'eau potable nationale, contre 18 % auparavant, traduisant un véritable changement de modèle hydrique. Dans cette dynamique, le gouvernement a validé trois nouvelles stations à Tlemcen, Mostaganem et Chlef, chacune de 300.000 m<sup>3</sup>/jour, poursuivant ainsi le maillage stratégique du territoire et la volonté de bâtir un système résilient et durable pour l'ensemble des zones côtières.

## Le tourisme reprend des couleurs

# 85 projets dans les cartons, 39.000 emplois à la clé

**L'**Algérie mise sur le tourisme comme levier stratégique pour dynamiser son économie. Cette année, 85 projets touristiques ont été approuvés, promettant la création de 39.000 emplois, c'est ce qu'a indiqué hier la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi. S'exprimant lors du forum de la radio nationale, elle a détaillé la vision du gouvernement pour ce secteur, qui bénéficie d'un budget conséquent et d'un soutien actif à l'investissement, à l'achèvement des projets en cours, au développement des infrastructures et au lancement d'incitations compétitives. L'objectif est clair : atteindre une durabilité du développement touristique et consolider la position de l'Algérie comme destination de choix sur le plan international. « Le tourisme intérieur soutient l'économie locale », a rappelé Houria Meddahi. La stratégie nationale 2024-2030 se déploie en deux volets : le tourisme domestique, pour permettre aux familles algériennes de découvrir les richesses

du pays et renforcer la cohésion sociale, et le tourisme réceptif, visant à attirer les visiteurs étrangers grâce aux atouts naturels et culturels de l'Algérie. Le pays dispose d'un patrimoine exceptionnel, avec plus de 1.200 km de littoral, des paysages montagnards et culturels remarquables, ainsi que des sites classés au patrimoine mondial, tels que Tipaza, Djemila ou Souk Ahras. La ministre souligne que l'Algérie se classe 2e au monde pour la densité de sites romains historiques, un avantage indéniable pour le développement du tourisme culturel. Avec plus de trente aéroports, un réseau routier et ferroviaire en expansion, ainsi que des facilités aériennes et terrestres, le pays est bien équipé pour accueillir les touristes. La stratégie ministérielle vise à conjuguer développement touristique, valorisation du patrimoine et dynamisme économique local, tout en offrant aux Algériens des conditions optimales pour explorer leur pays. Pour 2026, l'Etat prévoit un budget significatif pour soutenir les infrastructures

et les investissements touristiques, mettant à disposition des terrains dans le cadre de la loi sur l'investissement. Cette démarche accompagnera les 85 projets approuvés, avec un soutien complet aux investisseurs, incluant les formalités administratives et l'accompagnement bancaire. La priorité reste le tourisme intérieur, afin que les familles puissent profiter de vacances accessibles. Parmi les mesures phares, la ministre souligne l'augmentation de la capacité d'accueil : 65 projets touristiques livrés jusqu'en septembre 2025 ont permis de passer de 138.000 à 148.000 lits, générant environ 39.000 emplois permanents. L'objectif national est d'accueillir 4 millions de touristes cette année, et 8 millions d'ici 2028. Le tourisme thermal et de santé constitue également une priorité. Avec 282 sources thermales réparties sur le territoire, le ministère a soutenu 40 projets thermaux, et prévoit 8 nouvelles stations pour 2026. L'installation de stations de traitement de l'eau de mer dans les wilayas côtières vise

à promouvoir un tourisme durable et respectueux de l'environnement. Sur le plan international, Oran a été élue meilleure destination touristique émergente en Afrique, remportant le Bras d'Or 2025, un signe fort du rayonnement du pays. En parallèle, le tourisme intérieur est en pleine expansion, avec un afflux notable de familles et de jeunes dans les wilayas du Sud, notamment pour le tourisme saharien. Le secteur de l'artisanat reste un pilier du développement touristique, avec 500.000 artisans à travers le pays qui participent à la valorisation du patrimoine culturel. Des programmes de formation sont mis en place pour renforcer leurs compétences et soutenir la croissance de leurs ventes. Grâce à cette approche globale et structurée, l'Algérie renforce son positionnement touristique national et international, tout en créant des emplois et en valorisant ses richesses naturelles et culturelles, souligne la ministre.

R.E.

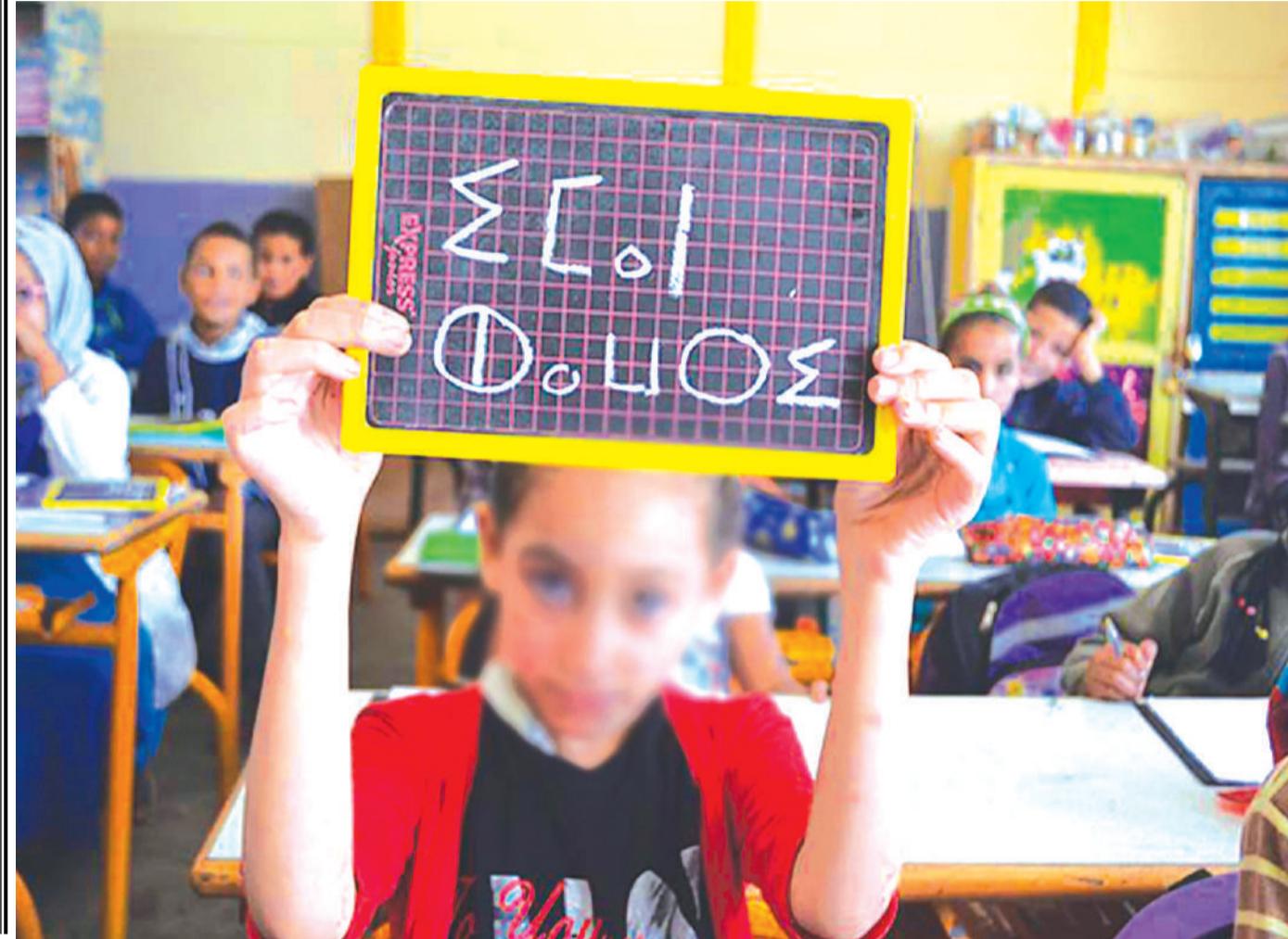
## Etat des lieux de l'enseignement du tamazight

# Le HCA élabore une étude statistique

Par Meriem Kaci

**«La** langue amazighe occupe aujourd'hui une place centrale dans le paysage linguistique et culturel algérien. Tamazight n'est pas uniquement un moyen de communication, mais un symbole de l'identité nationale et de notre patrimoine ancestral », a indiqué le SG du HCA, lors d'une conférence tenue au ministère de la Communication qui a porté sur « l'amazighité et la cohésion nationale : les contributions institutionnelles, académiques et médiatiques ». Cela, a-t-il ajouté, est le résultat d'efforts institutionnels continus et de politiques publiques, en tête desquels figure le rôle pivot du HCA. Au cours de sa présentation, M. Assad a fait remarquer que l'enseignement du tamazight dans le secteur de l'éducation nationale a connu une évolution significative depuis son introduction en 1995 dans les écoles. Néanmoins, la loi n° 08-04 du 23 janvier 2008, portant loi d'orientation sur l'éducation nationale, constitue « un frein » à la généralisation de l'enseignement de tamazight car elle lui donne l'aspect facultatif. Un aspect qui n'assure pas la promotion de l'enseignement de la langue à l'école et n'assure pas la continuité pédagogique entre les différents paliers », a-t-il regretté. C'est dans ce sens que M. Assad a annoncé que le HCA est en train d'élaborer une étude statistique précise pour diagnostiquer l'état des lieux de l'enseignement de l'amazigh dans le pays. Via cette étude, le HCA souhaite définir les wilayas concernées par le « phénomène d'instabilité chez les apprenants » ainsi que la « continuité d'enseignement » dans les trois cycles. Ce dernier a dévoilé des données statistiques précises qu'il a obtenues officiellement pour la première fois du ministère de l'Education. En effet, sur 47 wilayas, le secteur de l'Éducation compte un total de 3744 enseignants répartis sur les écoles du territoire national. 1559 exercent dans le cycle primaire, 1469 dans le cycle moyen et 716 dans le secondaire. Ces chiffres, selon le responsable, témoignent de l'évolution de l'enseignement de la langue dans le pays. Preuve à l'appui, il indique que les enseignants de tamazight sont passés de 223 instituteurs en 1995/1996 à 3250 entre 2019/2021, indique le SG du HCA. Le HCA fait remarquer également que son enseignement dans le cycle primaire a connu en particulier une progression remarquable ». Il est passé

**Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) est en train d'élaborer une étude statistique précise pour diagnostiquer l'état des lieux de l'enseignement de l'amazigh dans le pays. Via cette étude, le HCA aspire à définir les wilayas concernées par le « phénomène d'instabilité chez les apprenants » ainsi que la « continuité d'enseignement » dans les trois cycles, a annoncé le SG du HCA, Si El Hachemi Assad, dimanche lors d'une conférence tenue au ministère de la Communication sur l'amazighité.**



de 16 wilayas lors de l'année scolaire 2015/2016 à 26 wilayas dans l'année suivante et à 44 wilayas en 2019/2020. M. Assad exprime explicitement son ambition de généraliser l'enseignement du tamazight dans les écoles. « Le but du HCA est « l'intégration harmonieuse de tamazight dans le paysage scolaire national » et « l'adoption de tamazight comme matière d'enseignement dans les trois cycles ( primaire, moyen et secondaire ) », a-t-il indiqué, bien que son enseignement réponde actuellement à la demande sociale, qui ne

permet pas une continuité entre les différents paliers. Dans le secteur de l'enseignement supérieur, le tamazight a également réalisé des progrès. Des départements de langue et culture amazighe ont été créés aux universités de Bejaia, Alger, Tizi Ouzou, Batna, et Bouira, et à Tamsert en 2019. Le SG du HCA a par ailleurs annoncé l'ouverture prochainement d'un département de langue et culture amazighe à l'université Hassiba Benbouali à Chlef. S'agissant du caractère de transcription de la langue, M. Assad estime qu'il ne doit en aucun

cas être un sujet de polémique, rappelant que l'État algérien a formé des spécialistes en la matière, des linguistes et des diplômés des départements de langue et culture amazighe qui sont habilités à trancher sur la question. « Le choix sur la graphie de transcription est un travail académique scientifique. Il faut laisser le soin aux spécialistes pour trancher dessus », a-t-il dit, et ce, en exprimant l'ouverture du HCA sur les trois caractères latins, tifinagh ou arabe qui ne sont qu'un moyen pour véhiculer une langue.

M. Ka

### Préparatifs pour le mois de ramadhan et programme d'investissement pour 2026

#### Mouloudji préside une réunion

**La** ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a

présidé, dimanche dernier, une réunion de coordination consacrée à l'examen du programme d'investissement du secteur pour l'année 2026, et aux préparatifs pour le mois de ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la série des réunions périodiques de coordination du secteur, a abordé « le bilan des projets d'investissement de l'année 2025,

la préparation au lancement du programme d'investissement du secteur et la planification des ressources humaines du secteur au titre de l'année 2026 », précise le communiqué. À cette occasion, il a été procédé à la présentation et au lancement « des nouveaux services numériques, ainsi qu'au lancement des préparatifs nationaux pour le mois sacré de ramadan », ajoute la même source.

### Créances des officinaux

#### La CASNOS règle l'intégralité des arriérés des pharmaciens privés

**La** Caisse nationale de Sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a annoncé hier avoir régularisé l'ensemble des arriérés financiers relatifs aux créances des pharmaciens privés contractuels. Dans un communiqué, la CASNOS a précisé que cette opération a été effectuée dans les délais convenus, à savoir les 21 et 22 décembre 2025. Cette démarche s'inscrit, ajoute la même source, dans le cadre de sa volonté de garantir le bon fonctionnement du système de remboursement et de renforcer la confiance avec ses partenaires, notamment les pharmaciens privés, qui jouent un rôle clé dans la fourniture des médicaments aux assurés sociaux.

## Enfants de la diaspora

# « Voyage de la mémoire » au musée national du Moudjahid

**Le** ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tachrifet, a reçu hier au musée national du Moudjahid des enfants et des jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du « Voyage de la Mémoire », organisé par le ministère des Affaires étrangères (Secrétariat d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger), en coordination avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, selon un communiqué du ministère. Au cours de cette

visite, les enfants de la diaspora ont parcouru les différents pavillons du musée, où ils ont découvert les étapes marquantes de l'histoire de l'Algérie et ses illustres figures nationales. Ils ont également eu l'occasion de visionner l'une des œuvres destinées à la jeunesse produites par le ministère : le film en 3D intitulé « Sakia ». Ce film raconte une histoire humaine inspirée des événements de Sakia Sidi Youssef, où le sang algérien et tunisien s'est mêlé dans une épopee de lutte commune, ajoute le communiqué. À

l'issue de cette visite, le ministre a remis des cadeaux symboliques et des souvenirs aux participants, en témoignage de l'attention particulière que l'État porte aux enfants de la communauté nationale et de sa volonté de les lier à l'histoire et à la mémoire de leur patrie. Le communiqué souligne également que le programme du « Voyage de la Mémoire » comprend plusieurs visites et activités historiques et culturelles, notamment la visite des monuments historiques de la capitale, une visite programmée aujourd'hui

et demain à la wilaya de Sétif où les enfants vont découvrir des sites et monuments historiques et culturels de la wilaya. Ils se rendront par la suite le lendemain (jeudi) à Blida pour participer à un programme, incluant notamment la baptisation d'un jardin public au nom du martyr enfant Omar Yacef (Petit Omar), ajoute la même source. Des visites de sites touristiques sont également prévues, en coordination avec le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, conclut le communiqué.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

#### Installation d'un comité de pilotage sectoriel

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a procédé, dimanche à Alger, à l'installation du comité de pilotage sectoriel en charge de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère, en présence du secrétaire général, de l'inspectrice générale, du chef de cabinet, ainsi que des directeurs généraux et des directeurs centraux du secteur. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de la mise en œuvre de la stratégie nationale, supervisée par la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), en vue de consolider les principes de bonne gouvernance et de promouvoir une culture de transparence et d'intégrité au sein du secteur industriel. Le comité sectoriel a pour mission d'élaborer un cadre opérationnel permettant de traduire les axes de la stratégie nationale, de veiller à leur mise en œuvre et de suivre leur avancement, tout en proposant les mécanismes nécessaires pour améliorer la performance administrative et renforcer la transparence, à même d'instaurer un climat de confiance et d'assurer une gestion saine du secteur. Cette installation intervient également dans le cadre du renforcement des prérogatives de l'Inspection générale du ministère, notamment après la nomination de Mme le juge El-Djazia Djoumana Mezaâche à la tête de cette structure. Dans son allocution, le ministre de l'Industrie a souligné l'importance du comité dans l'ancrage de la culture de transparence et d'intégrité, appelant l'ensemble des cadres à un engagement responsable et efficace dans l'exécution des missions confiées, et à faire montre de l'esprit d'équipe, afin de garantir la réalisation des objectifs de la stratégie en matière de prévention et de lutte contre la corruption, et de promotion de la bonne gouvernance au sein du secteur.

### 10<sup>e</sup> ÉDITION DES ASSISES NATIONALES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Une édition qui met en lumière le rôle clé de la profession dans la sortie de la liste grise du GAFI

*Placé sous le thème « Le rôle de la profession d'audit et de comptabilité dans la sortie de la liste grise du GAFI et la restauration de la confiance internationale », cet événement de deux jours vise à élaborer une vision stratégique pour moderniser et renforcer la profession, essentielle pour la gouvernance économique du pays.*

Par Ines B

**L**a Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC) a entamé hier, à Alger, les travaux de la 10<sup>e</sup> édition des Assises nationales des commissaires aux comptes. Ce rendez-vous, prévu les 22 et 23 décembre 2025, est placé sous le thème : « Le rôle de la profession d'audit et de comptabilité dans l'appui à la sortie de l'Algérie de la liste grise du GAFI et la restauration de la confiance internationale », un événement majeur dédié à l'avenir de la profession. Au programme de cette édition, des conférences stratégiques sur l'audit et la comptabilité, des panels de haut niveau avec experts et institutions, des échanges autour de la sortie de l'Algérie de la liste grise du GAFI, des perspectives sur la gouvernance financière et la confiance internationale et des moments de reconnaissance et de vision prospective de la profession. Deux journées de réflexion, de partage d'expertise et de construction d'une vision commune pour une profession renforcée. Les 10<sup>es</sup> Assises nationales des commissaires aux comptes sont également marquées par la participation d'intervenants et de personnalités de haut



niveau, à l'image de M. Alain Burlaud, expert-comptable de renommée internationale, et de M. Abdelkrim Jaadi, directeur de l'École nationale de la magistrature, aux côtés de nombreux docteurs, experts et universitaires de référence. Ces intervenants investiront la scène par la richesse de leurs savoirs et animeront des panels et conférences de haut niveau, contribuant ainsi à l'enrichissement des débats. L'événement est également marqué par la présence de délégations repré-

sentant plusieurs ministères et institutions nationales, témoignant de l'importance et de la portée institutionnelle de ces assises. Les Assises nationales des commissaires aux comptes (CAC) sont cruciales car elles permettent de discuter des défis de la profession (autonomie, cadre légal), de renforcer la crédibilité financière du pays, notamment pour sortir de la liste grise du GAFI (Groupe d'action financière), et de moderniser le rôle des CAC en alignant les normes algériennes (ISA,

IFRS) sur les standards internationaux, faisant d'eux un pilier de la bonne gouvernance et de la transparence économique. Les Assises nationales des CAC sont des moments clés pour aligner la profession sur les exigences internationales, renforcer son rôle dans l'économie et améliorer la crédibilité financière de l'Algérie. Pour rappel, en novembre dernier, la Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC) avait publié un communiqué. Elle avait lancé un appel au ministre des Finances à « une réforme profonde et urgente » de la profession comptable et d'audit, estimant qu'il s'agit « d'un impératif national pour restaurer la confiance économique et permettre à l'Algérie de sortir durablement de la liste grise du GAFI ». La CNCC avait précisé, dans son communiqué, que la loi 10-01, qui encadre actuellement la profession, est devenue inadaptée. « Le système actuel souffre d'un manque d'unité et d'efficacité. L'absence d'un ordre national unique entraîne une fragmentation préjudiciable, le dispositif de contrôle qualité reste inexistant, les mécanismes disciplinaires sont faibles et la formation continue ne suit pas le rythme des standards internationaux », avait indiqué la CNCC.

I.B.

### PORT D'ALGER : Sayoud donne des instructions fermes pour accélérer la manutention des conteneurs

Des instructions fermes ont été données aux responsables de l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) pour accélérer la manutention des conteneurs et améliorer les performances, suite aux retards de certains opérateurs économiques dans la récupération de leurs conteneurs, ce qui a entraîné une saturation et perturbé les opérations portuaires. Le port d'Alger a connu des améliorations récentes avec une baisse de l'attente des navires et du séjour à quai, mais il reste des défis avec des surcharges de congestion appliquées par les compagnies maritimes depuis 2024, signe de dysfonctionnements, nécessitant des modernisations infrastructurelles et une meilleure coordination, notamment pour gérer les conte-

neurs qui y séjournent trop longtemps (plus de 30 jours) pour assurer la fluidité du commerce extérieur. Dans ce contexte, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a donné des instructions fermes, lors d'une visite surprise qu'il a effectuée dimanche au port d'Alger afin d'évaluer la situation concernant la congestion des conteneurs et leur durée de séjour. Cette visite faisait suite aux retards de certains opérateurs économiques dans la récupération de leurs conteneurs, ce qui a entraîné une saturation et perturbé les opérations portuaires. "Dans ce contexte, le ministre a souligné la nécessité de renforcer la coordination entre l'autorité portuaire et les douanes. Il a insisté sur l'importance de

responsabiliser les opérateurs quant à leurs obligations légales et de mettre en œuvre des mesures réglementaires appropriées, y compris le blocage des contrevenants si nécessaire", indique le ministère dans sa page officielle Facebook. À cette occasion, le ministre s'est félicité des résultats positifs obtenus dans la zone d'attente maritime, notant que seuls deux navires étaient encore en transit. Il a considéré ce résultat comme une réussite qui n'aurait pas été facile à atteindre auparavant et a salué les efforts de la direction du port, de la police et des douanes pour leur excellente coordination. Lors de la seconde partie de sa visite, le ministre a inspecté l'état des postes d'amarrage 8 et 9 et a donné des instruc-

tions immédiates pour accélérer la fin des travaux conformément aux conditions et normes approuvées. Il a insisté sur la nécessité de les achever avant le début de la saison estivale, ainsi que d'agrandir le terminal maritime afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'accroître la capacité du port pour répondre à la demande croissante de trafic. Le ministre a conclu sa visite en chargeant le secrétaire général d'activer les unités d'inspection et de contrôle dans tous les ports afin d'assurer une surveillance étroite de toutes les opérations et une intervention rapide en cas d'irrégularités, garantissant ainsi le bon fonctionnement et la sécurité des activités portuaires à l'échelle nationale.

I.B.

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## Appels à renforcer le système national de la qualité pour protéger le produit national

Des experts en énergie et en développement ont affirmé, dimanche à Alger, que la transition énergétique ne s'inscrivait pas uniquement dans des approches environnementales, mais constituait désormais un pilier essentiel de la protection de l'économie nationale, insistant sur le fait que le succès de ce processus dépend du renforcement du système national de la qualité, de la localisation des chaînes de production et du soutien des compétences nationales. Lors d'une séance de débat sur la transition énergétique, organisée dans

le cadre de la 33<sup>e</sup> édition de la foire de la production algérienne (FPA), Mohamed Kheddam, expert en développement durable, a fait savoir que la protection de l'économie nationale ne peut se réaliser sans la garantie d'outils pratiques, notamment de réseaux nationaux d'évaluation de la conformité, de certification et d'accréditation, estimant que la transition énergétique et le développement durable demeurent de simples concepts théoriques, s'ils ne se traduisent pas par des normes reconnues et une application

concrète du système de qualité, selon l'APS. À cet égard, il a précisé que la protection du produit national, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, nécessite la mise en place d'un système intégré de qualité, affirmant que les normes seules ne suffisent pas, si elles ne sont pas accompagnées de mécanismes efficaces d'évaluation et de conformité, à travers des laboratoires agréés, des organismes d'accréditation et des certificats de conformité, à même de renforcer la compétitivité du produit algérien sur les

marchés internationaux. De son côté, l'ingénieur pétrolier Djamel Boudour a affirmé que la transition énergétique était directement liée à la souveraineté nationale, d'autant plus que le développement des énergies renouvelables permettrait de renforcer et de moderniser le tissu industriel et de créer des systèmes de production nationaux intégrés, appelant à la nécessité de localiser les chaînes de production, notamment dans les domaines des batteries, des panneaux solaires et d'équipements liés à l'énergie éolienne.

**PRODUCTION PHARMACEUTIQUE**

**L'Algérie ambitionne d'exporter des médicaments fabriqués localement au Kazakhstan**

Le renforcement de la coopération dans le domaine de l'industrie pharmaceutique a été au centre des discussions, hier, entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Koudri, et l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie, M. Anuarbek Akhmetov. La rencontre entre les deux parties a eu lieu au siège du ministère, dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis d'explorer les perspectives de développement du partenariat algéro-kazakh dans l'industrie pharmaceutique. Les deux parties ont échangé leurs points de vue sur les moyens d'élargir leur coopération, notamment en matière de production de médicaments, d'échange d'expertise et d'expériences, et de collaboration dans le domaine des médecines alternatives, en particulier la phytothérapie, secteur dans lequel le Kazakhstan est un acteur majeur. Dans ce contexte, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a exprimé la volonté de l'Algérie d'exporter ses produits pharmaceutiques fabriqués localement vers le marché kazakh, ainsi que la possibilité de produire des médicaments essentiels en Algérie afin de répondre aux besoins du Kazakhstan et des marchés voisins, renforçant ainsi la position de l'Algérie comme pôle régional de l'industrie pharmaceutique. Les deux parties ont souligné l'importance d'intensifier la coordination pour tirer parti de l'expérience kazakhe en matière de médecines alternatives et pour échanger des expertises scientifiques et techniques afin de développer ce domaine conformément aux normes sanitaires établies. À l'issue de la réunion, les deux parties sont convenues d'intensifier leurs consultations et d'organiser de futures réunions afin de mettre en œuvre les discussions et d'établir des mécanismes pratiques pour renforcer la coopération bilatérale dans l'industrie pharmaceutique, servant ainsi les intérêts mutuels des deux pays.

I.B.

**KARIM BOUKADOUM, DG DE LA SAFEX :**

## "Le « Made in Bladi » n'est plus un slogan mais une réalité tangible"

*Pour sa 33<sup>e</sup> édition, la Foire de la production algérienne confirme le dynamisme de l'industrie locale, avec une participation record d'entreprises, notamment de start-up innovantes, et la mise en valeur d'un « Made in Bladi » en pleine expansion. Un événement qui reflète la diversification économique du pays, renforcée par des infrastructures modernes et une volonté politique affirmée de soutenir la production nationale.*

Par Inès B.

**L**a 33<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne (FPA), inaugurée le 18 décembre, demeure un rendez-vous incontournable pour les entreprises nationales et confirme la dynamique de croissance que connaît l'industrie du pays. L'événement de cette année se caractérise par une ampleur exceptionnelle, tant en termes de superficie d'exposition que de nombre d'exposants. L'un des faits marquants de cette édition est la présence massive des start-up algériennes, fruit d'une politique gouvernementale volontariste initiée depuis 2019-2020. «Aujourd'hui, nous voyons des start-ups qui ont dépassé toutes nos espérances. Elles ont pratiquement, en guillemets, infiltré l'ensemble des autres secteurs», a indiqué hier le directeur général de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), Karim Boukadoum, lors de son passage à la radio nationale chaîne 3. Selon lui, les start-ups ne se cantonnent plus à l'informatique traditionnelle. On les retrouve désormais dans l'agriculture, la manufacture, le textile et les services. Le pavillon dédié à la recherche scientifique réunit «une série de laboratoires d'université, des start-up, un bel, je dirais, un très beau cocktail où les jeunes sont en train d'innover et de réaliser leurs rêves», explique le directeur général de la Safex. Pour Boukadoum, cette édition marque un bond significatif par rapport aux années précédentes. « Nous sommes à plus de 700 entreprises réellement », précise-t-il, soulignant une augmentation de plus de 30 % du nombre d'exposants. La superficie d'exposition atteint désormais « plus de 40 000 mètres carrés », contre environ 29 000 mètres carrés lors



de l'édition précédente, soit une progression de 40 %. «Cette foire couvre l'ensemble des secteurs économiques, dont l'industrie militaire, l'énergie, la chimie, la manufacture, l'électronique, l'électromécanique et la mécanique. Elle devrait accueillir environ 600 000 visiteurs d'ici sa clôture le 27 décembre, confirmant son statut de rendez-vous majeur pour les professionnels et le grand public», a-t-il souligné. M. Boukadoum a souligné que la 33<sup>e</sup> édition de la FPA démontre que le « Made in Bladi » n'est plus un slogan mais une réalité tangible qui transforme progressivement le paysage économique national. « Ce qui est intéressant, c'est la richesse de la gamme et la variété de la gamme et carrément le changement et la direction que prennent certains secteurs », note M. Boukadoum, citant l'exemple du pavillon dédié à l'agro-industrie, qui occupe plus de 6 000 mètres carrés dans le pavillon central, qui illustre cette diversification avec « une multitude de marques, une multitude de couleurs, une

multitude de goûts ». La concurrence interne stimule l'innovation et le développement du marketing, au point qu'il est désormais possible de « visiter actuellement une supérette algérienne » avec « 100 % de produits algériens ». Au sujet du nouveau pavillon Palestine, il constitue pour M. Boukadoum l'autre événement majeur de cette édition, affirmant que cette infrastructure, entièrement réalisée par l'ingénierie et les entreprises algériennes, notamment la SNC Métal, s'étend sur 106 000 mètres carrés de surface planchée cumulée. Le bâtiment comprend « un espace d'exposition brut de près de 37 000 mètres carrés », un parking de deux étages offrant 1 400 places, un forum en contact direct avec le hall d'exposition, une salle de conférence de 500 places et trois salles de 200 places. « Réaliser un bâtiment qui reflète notre économie algérienne, qui accueille notre économie algérienne, notre production algérienne ne peut se faire que par des mains algériennes », insiste M. Boukadoum. Cette infra-

structure, qui représente 70 % des capacités passées de la Safex, propulse l'Algérie « dans le top 3 mondial » et au « numéro 1 au niveau Afrique » en matière de capacité d'accueil d'événements. Elle permettra d'organiser des manifestations régionales et internationales de grande envergure, comme l'a démontré la récente Foire du commerce intraafricain (IATF) organisée en septembre. « Le Premier ministre a ordonné la mise en place d'une équipe dédiée, opérationnelle dès le matin du 22 décembre, chargée de recueillir directement les doléances et contraintes des opérateurs pour y apporter des solutions rapides », a tenu à préciser M. Boukadoum, ajoutant que cette démarche s'inscrit dans « la tradition » du président de la République « d'aller vers les opérateurs, de suivre également l'ensemble de ces dossiers directement avec les opérateurs et de donner les instructions en live, en direct ». Au-delà de l'aspect commercial, la FPA constitue un véritable baromètre de l'économie nationale. « C'est plus qu'au vert », affirme sans détour le directeur général de la Safex. « Chaque année, le bilan est en train de s'améliorer d'une manière visible. On ne peut plus nier que cette production réelle est partie très loin en termes de qualité, en termes de quantité, en termes de capacité (...). Cette foire confirme également le positionnement stratégique de l'Algérie en Afrique, notamment dans le secteur pharmaceutique où les laboratoires nationaux « s'imposent avec des produits et des molécules qui ne se fabriquent pas dans le monde à part cinq ou six places ».

I.B.

## COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ : Installation d'une nouvelle présidente

Un nouveau changement a été effectué, hier, à la tête de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG). Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjali, a présidé la cérémonie d'installation de Baya Chekired à la tête de la Commission, succédant à Wassila Atimane.

À cette occasion, M. Adjali a souligné le rôle central de la CREG, pierre angulaire de la régulation de ce secteur stratégique et vital, essentiel au développement économique, à la qualité des services publics et à la sécurité énergétique.

Il a ajouté que la Commission a accompli des progrès significatifs dans la mise en place d'un cadre réglementaire équilibré et transparent, visant à garantir le bon fonctionnement du marché de l'électricité et du gaz, à promouvoir une concurrence loyale, à protéger les droits des consommateurs et à soutenir les transformations du secteur, notamment en matière de modernisation des réseaux, d'amélioration des performances et d'économies d'énergie.

M. Adjali a également déclaré que la Commission, par ses mécanismes de

régulation et de contrôle, a contribué à renforcer la confiance entre les parties prenantes et à consolider les principes de bonne gouvernance, conformément aux objectifs nationaux de développement du secteur.

Le ministre a expliqué que ce changement à la tête de la commission vise à « soutenir la vision du ministère, qui consiste à renforcer la coordination avec les différentes parties prenantes, conformément aux exigences de la phase actuelle et aux défis du développement du secteur énergétique, et à

garantir sa pérennité et sa sécurité dans un cadre de transparence et de bonne gouvernance ».

La nomination du nouveau président, a déclaré M. Ajjal, « s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision du secteur et concrétise la feuille de route mise en œuvre par le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Cette feuille de route vise à revitaliser ces organismes affiliés et à renforcer leur dynamisme, afin qu'ils puissent exercer leurs missions de réglementation et de contrôle avec une plus grande efficacité ».

# RÉGIONS

PROGRAMMES DE LOGEMENT À BORDJ BOU ARRERIDJ

## 2,7 milliards DA pour les équipements publics

L'essentiel des équipements de ce programme sont des établissements scolaires dont un lycée de 1000 places au POS-07 à Bordj Bou Arreridj (550 millions DA), deux CEM base-6 au nouveau pôle urbain de Bordj Bou Arreridj et au POS-R2 dans la commune d'El Anasser (350 millions DA) et des groupements scolaires au chef-lieu de wilaya et à El Aichaoui (Mansoura) (200 millions DA pour chaque groupement).

Une enveloppe financière de 2,7 milliards DA a été octroyée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj pour le renforcement des équipements publics de services accompagnant les programmes de logement collectif pour assurer une meilleure couverture des agglomérations réalisées et en voie de l'être dans les différentes communes, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, ce montant est dégagé pour la concrétisation des programmes d'équipements publics accompagnant les programmes de logement en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants et répondre à leurs besoins essentiels dans les divers secteurs. L'essentiel des équipements de ce programme sont des établissements scolaires, dont un lycée de 1000 places au POS-07 à Bordj Bou Arreridj (550 millions DA), deux CEM base 6 au nouveau pôle urbain de Bordj Bou Arreridj et au POS-R2 dans la commune d'El Anasser (350 millions DA) et des groupements scolaires au chef-lieu de



wilaya et à El Aichaoui (Mansoura) (200 millions DA pour chaque groupement). Le secteur de la santé a bénéficié de l'étude et de la réalisation d'une polyclinique dans la commune d'Aïn Taghrout pour une enveloppe financière de 280 millions DA pour améliorer la qualité des soins sanitaires, selon la même source. Le même pro-

gramme porte également sur la réalisation de deux sièges de sûreté urbaine à Bordj Bou Arreridj pour 360 millions DA afin d'améliorer la couverture sécuritaire et d'accompagner l'expansion urbaine, a-t-on indiqué. Les mêmes services ont affirmé que les appels d'offres de ces projets ont été lancés. La wilaya a bénéficié

d'un autre programme sectoriel pour consolider les équipements de service à travers les communes, incluant des établissements scolaires et sanitaires, selon la même source qui a assuré que les procédures administratives de ces projets ont atteint un stade avancé précédent le lancement prochain de leurs appels d'offres.

### KHENCHELA

#### VERS LA RÉALISATION DE 4 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les travaux de réalisation de quatre établissements scolaires seront lancés « au cours du premier trimestre 2026 » dans la wilaya de Khencela, a-t-on appris samedi auprès du directeur des équipements publics, Abdelouahab Boudib. Il s'agit de trois écoles primaires prévues au chef-lieu de wilaya et dans les communes d'El Hamma et d'Ouled Rechache et d'un collège d'enseignement moyen (CEM) au chef-lieu

de wilaya, a précisé à l'APS le même responsable, qui a indiqué que la direction des équipements publics œuvre actuellement à parachever les procédures administratives avant le coup d'envoi des travaux de ces projets. L'installation des chantiers de réalisation de ces équipements et le lancement des travaux dont les délais n'excéderont pas les 10 mois auront lieu « au cours du premier trimestre 2026 »,

selon la même source. Une enveloppe financière de plus de 500 millions DA a été octroyée par les autorités locales à la réalisation de ces projets, a-t-il souligné. Au cours du mois de décembre courant, il a été procédé au lancement des travaux de réalisation de quatre CEM dans les communes de Khencela, de Bouhmama et de R'mila et un CEM dans la commune d'El Hamma.

### MASCARA

#### RÉCOLTE DE PLUS DE 370.000 QX DE FRUITS DE SAISON CETTE ANNÉE

La wilaya a réalisé une production globale de 370 273 qx de fruits de saison durant la campagne agricole en cours. C'est ce qu'a indiqué le directeur par intérim des services agricoles (DSA), Benaoumer Sellam. Ces performances ont été réalisées sur une superficie cultivée dépassant les 6 300 ha, a ajouté le responsable à l'occasion d'une rencontre d'évaluation consacrée aux résultats de la filière des arbres fruitiers. La récolte de cette saison concer-

ne plusieurs variétés, dont la pêche, la nectarine, la figue, la grenade, la poire et le raisin. « La production enregistrée marque une nette progression par rapport à la campagne précédente, au cours de laquelle la wilaya avait dépassé les 243 000 qx<sup>3</sup> », a ajouté la même source. Cette évolution positive s'explique notamment par l'entrée en production de nouvelles superficies agricoles, ainsi que par l'amélioration des ressources en eau d'irriga-

tion, rendue possible grâce à l'augmentation du nombre de forages souterrains dans la région. Dans le même sillage, la Direction des services agricoles, en coordination avec la Chambre de wilaya de l'agriculture, a récemment lancé un programme renforcé de vulgarisation visant à développer la filière des arbres fruitiers. Ce programme prévoit des sorties de terrain pour sensibiliser les agriculteurs, ainsi que des sessions de formation portant sur

l'adoption de techniques modernes de production. Ces actions seront encadrées par des experts issus des instituts techniques spécialisés relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. La rencontre d'évaluation s'est déroulée en présence de représentants de la chambre de wilaya de l'Agriculture, d'associations professionnelles et de membres du Conseil interprofessionnel commun des arbres fruitiers.

### BATNA

#### 1ÈRES JOURNÉES MÉDICALES ET CHIRURGICALES EN OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

Le coup d'envoi des 1<sup>res</sup> journées médicales et chirurgicales en oto-rhino-laryngologie (ORL) a été donné, dimanche, à l'établissement public hospitalier (EPH) Mostefa-Benboulaïd (Arris-1), dans la wilaya de Batna. Cette manifestation d'une semaine, supervisée par une équipe médicale spécialisée, s'inscrit dans le cadre d'un jumelage avec l'EPH Haouès-Salah de Batna, a indiqué à l'APS le directeur de l'hôpital d'Arris, Karim Anane. Pas

moins de 100 interventions chirurgicales sont prévues dans le cadre de ces 1<sup>res</sup> journées, selon le même responsable, qui a ajouté qu'entre le 13 et le 15 décembre, 335 consultations médicales en ORL ont été préalablement effectuées au profit d'habitants de la région d'Arris et de ses environs. M. Anane a souligné que durant cette même période, une journée d'étude et de formation, encadrée par un spécialiste du domaine, a été organisée

au bénéfice des praticiens exerçant dans les établissements de santé de cette région de la wilaya. Pour rappel, l'EPH Mostefa-Benboulaïd d'Arris a été récemment renforcé par l'ouverture de deux nouvelles salles d'opération dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension du service de chirurgie, qui compte, désormais, 4 salles dédiées aux interventions chirurgicales, dotées de nouveaux équipements médicaux.

### TIARET

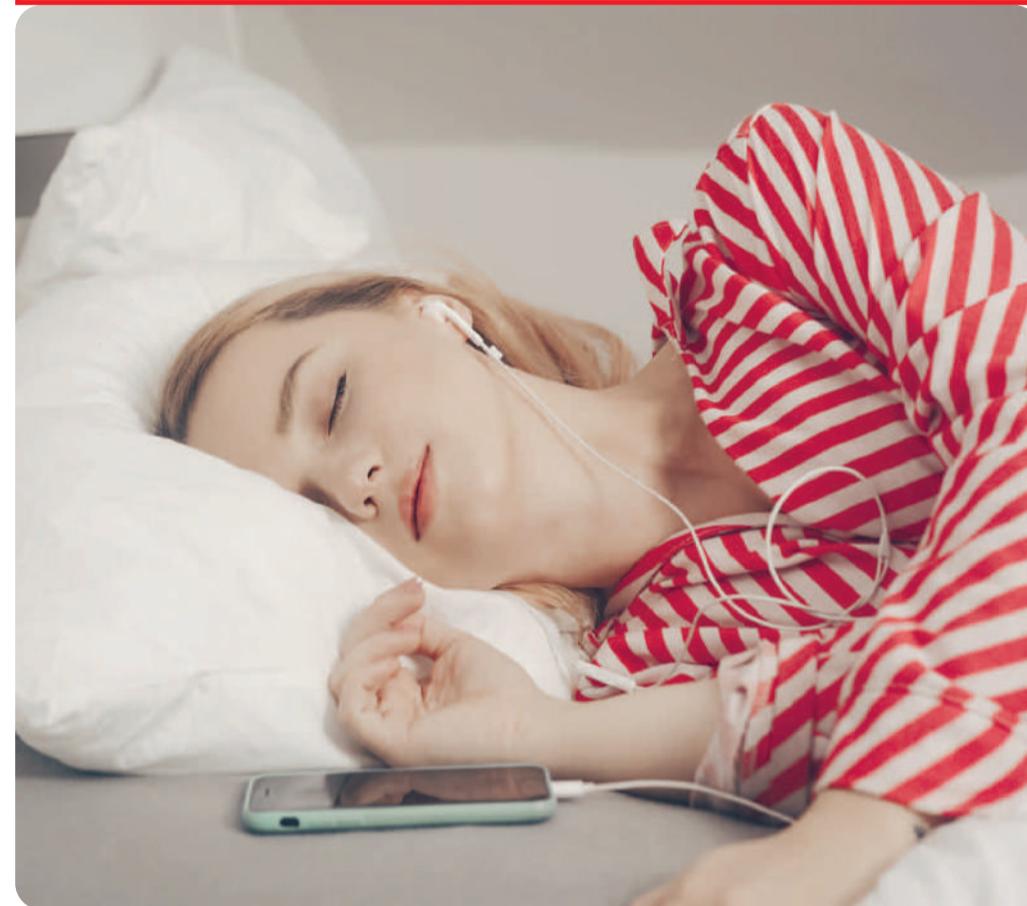
#### Un incubateur d'accompagnement des projets de développement t juvéniles

Un incubateur dédié à l'encadrement et à l'accompagnement des projets de développement portés par les jeunes a été créé, récemment à Tiaret, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Ligue de wilaya des initiatives de jeunesse, initiatrice de cette structure. Le président de la ligue, Kada Khettab, a expliqué que cet incubateur constitue l'un des résultats d'une session de formation ayant récemment bénéficié aux représentants de 60 associations locales, portant sur « l'ingénierie et la gestion des projets de développement de jeunesse ». Cette formation a contribué à l'ancre d'une culture de conception de projets de développement durables au profit des jeunes. La gestion de cet incubateur est assurée par des cadres de la Direction de la jeunesse et des sports, en collaboration avec des membres de la ligue et des représentants d'associations. Leur mission consiste à renforcer les capacités des associations, afin d'améliorer leurs performances sur le terrain, à travers l'orientation et l'accompagnement dans la préparation de projets efficaces susceptibles d'être concrétisés grâce aux financements du ministère de la Jeunesse. M. Khettab a indiqué que cette structure a déjà accueilli huit projets liés à la protection de l'environnement, au développement du tourisme, à l'informatique et à la robotique, ainsi qu'à la prévention des jeunes contre les drogues. Ces projets ont été proposés par des associations locales, dont les présidents figuraient parmi les bénéficiaires de la formation précitée. Les membres de l'incubateur œuvreront, en coordination avec les secteurs concernés par la mise en œuvre de ces projets tels que le tourisme, l'artisanat et les métiers, l'environnement, la conservation des forêts, l'action sociale et la solidarité, à la maturation de ces projets, en vue de leur participation au concours national organisé annuellement par le ministère de la Jeunesse. Ce concours vise à financer des projets de jeunesse destinés à renforcer les capacités de cette catégorie au service de la société et à prévenir les fléaux sociaux, selon la même source.

**Radiations, vibrations, hypervigilance... Le smartphone n'est pas un très bon ami quand il s'agit de dormir et peut impacter notre santé, mettent en garde les experts.**

Par Amel B

**G**arder son smartphone trop près de soi pendant le sommeil peut-il avoir des conséquences néfastes sur le cerveau ? Une question qui revient souvent dans les débats. « La première menace qui nous vient à l'esprit concernant les téléphones à proximité de notre tête est celle des effets des radiations et des ondes », rapporte Doctissimo. Selon une étude de juillet 2023 publiée dans la revue Cancers, il existe une corrélation positive, quoique faible, entre le décès par cancer du cerveau et l'utilisation du téléphone portable. Toutefois, Shabbir Syed Abdul, coauteur de l'étude, a déclaré à VeryWell Health qu'"il est crucial de reconnaître que des conclusions définitives ne peuvent être tirées à ce stade". Il faut savoir que les téléphones portables émettent des ondes électromagnétiques (EM) pour communiquer avec les antennes relais et les satellites. Ces ondes sont classées comme des rayonnements non ionisants, ce qui signifie qu'elles ne sont pas suffisamment puissantes pour casser les liaisons chimiques dans les cellules humaines, comme le font les rayonnements ionisants (rayons X, gamma, etc.). Toutefois, expliquent les experts, « cela ne veut pas dire qu'elles sont totalement inoffensives ». En effet, plusieurs études ont exploré les effets de ces ondes sur la santé humaine, notamment en termes de risques de cancer et d'effets neurologiques. Mais, jusqu'à présent, il n'existe pas de preuves concluantes indiquant que l'utilisation nor-



male d'un téléphone présente un danger immédiat. Cependant, certains experts recommandent la prudence, expliquant que les effets à long terme ne sont pas encore bien compris. Aucune preuve donc que ces rayonnements soient néfastes, mais aucune preuve concrète qu'ils ne soient pas nocifs non plus, comme l'a souligné le Centre international de recherche sur le cancer qui les a classés dès 2011 comme "cancérogènes possibles pour l'homme". Il faut dire que l'une des principales préoccupations liées à l'utilisation des téléphones pendant la nuit est leur impact sur la qualité du sommeil. Plusieurs études ont montré que l'exposition à la lumière bleue des écrans et l'utilisation du téléphone avant de dormir peuvent avoir des effets négatifs sur le sommeil. Selon eux, la lumière bleue émise par les écrans inhibe la production de mélatonine, une hormone essentielle qui régule le cycle veille-sommeil. Ainsi, en diminuant la mélatonine, la lumière bleue prolonge le temps nécessaire pour s'endormir. De plus, la qualité du

sommeil est réduite. Ainsi, même si l'on s'endort, la qualité du sommeil peut être perturbée, avec des réveils fréquents ou des phases de sommeil léger plus longues. Pour faire face à cet impact négatif, plusieurs autorités de santé, comme l'OMS (Organisation mondiale de la santé), ont émis des recommandations pour minimiser l'exposition aux ondes émises par les téléphones portables. Même si les recherches sont encore en cours, il est conseillé de suivre quelques règles de bon sens pour réduire les risques éventuels. Les experts recommandent de minimiser l'exposition aux ondes, d'utiliser un kit mains libres ou des écouteurs pour éloigner le téléphone de la tête pendant les appels, d'éviter de dormir avec le téléphone sous l'oreiller ou à proximité immédiate de la tête. Il est conseillé de mettre le téléphone en mode avion pendant la nuit pour couper les communications sans fil, de limiter les appels dans les zones où le signal est faible, car le téléphone émet alors plus d'ondes pour compenser. Bien que

les études sur les risques à long terme de l'exposition aux ondes des téléphones soient encore en cours, certaines recherches ont soullevé des préoccupations quant à une utilisation excessive ou prolongée. Elles suggèrent une légère augmentation du risque de gliomes (tumeurs cérébrales) chez les personnes utilisant leur téléphone intensément pendant une décennie ou plus. Les recherches sur les effets neurologiques, comme les troubles de la mémoire ou de l'attention, sont toujours en cours et n'ont pas encore abouti à des conclusions définitives. L'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC) classe les rayonnements des téléphones comme "possiblement cancérogènes" (groupe 2B), ce qui signifie qu'il existe une possibilité de lien, mais pas de preuves suffisantes. Ces résultats soulignent la nécessité de continuer les recherches et d'adopter une approche prudente quant à l'exposition prolongée aux ondes des téléphones.

A.B.

## DANEMARK : La Poste cesse de distribuer le courrier

Le 31 décembre, PostNord distribuera sa toute dernière lettre, après quatre cents ans de bons et loyaux services. L'opérateur public danois, qui se concentrera désormais sur l'acheminement des colis, se prépare à licencier un tiers de ses effectifs. La direction de PostNord l'avait annoncé en mars dernier : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le service postal danois ne distribuera plus le courrier. Une première en Europe, justifiée par la baisse spectaculaire de la demande, rapporte le Guardian. « Le service postal danois est chargé de la distribution du courrier dans le pays depuis 1624. Mais au cours des vingt-cinq dernières années, l'envoi de lettres a connu un net déclin au Danemark, avec une baisse de plus de 90 % », explique le journal. La faute à la « numérisation

croissante » de la société danoise. Après Singapour et la Suisse, le pays est l'un des plus numérisés au monde. Toutes les communications officielles sont ainsi déjà envoyées par courrier électronique, via le système d'identité numérique national – un dispositif que 5 % seulement des Danois ont rejeté. Les achats en ligne continuant d'augmenter au Danemark, PostNord continuera en revanche à distribuer les colis. Les Danois pourront toujours envoyer des lettres, mais ils devront désormais avoir recours à la société privée Dao, spécialisée dans la livraison. « Les clients devront se rendre dans une agence Dao pour déposer leurs lettres – ou payer un supplément pour un enlèvement à domicile – et régler les frais d'affranchissement en ligne ou via une application. » Le

15 décembre, PostNord a mis aux enchères plus d'un millier de ses boîtes postales au profit de Danmarks Indsamling, le téléthon annuel. « Il n'a fallu que trois heures pour que 1 000 de ces boîtes aux lettres rouges, si particulièrement, trouvent preneur », précise la correspondante dans les pays nordiques du Guardian. L'opérateur privé Dao mise quant à lui sur un regain d'intérêt pour le courrier physique chez les jeunes Danois. Des recherches ont montré en effet que les 18-34 ans envoient deux à trois fois plus de lettres que les autres tranches d'âge. Un phénomène qui, selon un chercheur, doit être attribué à une réaction face à la « surabondance numérique ». En attendant, PostNord se prépare à supprimer 1 500 emplois, soit un tiers de ses effectifs.

**POLIOMYÉLITE À ORAN, MASCARA ET EL BAYADH**

**Lancement de la deuxième phase de la campagne de vaccination**

La deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomylérite a été lancée, dimanche, dans les wilayas d'Oran, de Mascara et d'El Bayadh, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à sa réussite, a-t-on appris auprès des responsables de l'opération. À Oran, plus de 153 structures de santé et 41 équipes mobiles ont été mobilisées, à l'instar de la première phase, pour vacciner les enfants âgés de deux mois à cinq ans et onze mois, notamment dans les zones éloignées. Pour cette deuxième phase, des équipes fixes ont également été installées dans les grands espaces commerciaux afin de faciliter la vaccination des enfants, qu'ils soient issus de la wilaya d'Oran ou d'autres wilayas, a indiqué le Dr. Khadidja Houti, coordinatrice de wilaya de la campagne et cadre à la direction de la Santé et de la Population (DSP). Elle a précisé que l'objectif de cette deuxième phase, qui se poursuivra jusqu'à samedi, est d'administrer la deuxième dose aux enfants ayant reçu le vaccin lors de la première phase, en ciblant aussi d'autres enfants qui n'avaient pas été vaccinés, tout en poursuivant les actions de sensibilisation. La première phase de cette campagne a permis, dans la wilaya d'Oran, la vaccination de plus de 120 000 enfants, a ajouté le Dr Houti, soulignant qu'elle s'est déroulée dans de bonnes conditions, grâce à la contribution de plusieurs secteurs, notamment les affaires religieuses et les wakfs, les collectivités locales et le secteur de l'action sociale. Concernant la wilaya de Mascara, la DSP locale a réservé 164 centres de vaccination contre cette maladie, répartis entre les établissements publics de santé de proximité, les polycliniques et les salles de soins, en plus de la mobilisation de 85 équipes mobiles pour les zones rurales, a indiqué le chef du service Prévention de cette direction, Ali Touil, précisant que 113 800 doses de vaccin ont été mises à disposition. Parallèlement à cette opération, la direction du secteur a lancé une campagne de sensibilisation sur l'importance de la vaccination des enfants contre la poliomylérite, souligne-t-on. À El-Bayadh, le secrétaire général de la wilaya, Akli Ouali, accompagné du directeur de la Santé et de la Population, Meziane Belaïd, a donné le coup d'envoi de cette deuxième phase dans un contexte de mobilisation générale des équipes médicales et des partenaires actifs, notamment le Croissant-Rouge algérien.

SOUDAN

## Plus de 107 000 personnes déplacées à El-Fasher

**L'OIM signale un déplacement massif de population dans le Darfour-Nord suite à l'intensification des violences et à l'instabilité persistante. Les chiffres communiqués restent préliminaires et susceptibles d'évoluer, alors que l'insécurité se poursuit et que les dynamiques de déplacement changent rapidement.**

Plus de 107 000 civils soudanais ont été déplacés de la ville d'El-Fasher et des villages environnants, dans l'État du Darfour-Nord, en raison de la dégradation de la situation sécuritaire, a indiqué dimanche l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans un communiqué, l'agence onusienne précise qu'environ 107 294 personnes, soit près de 24 221 familles, ont fui El-Fasher et les zones voisines entre le 26 octobre et le 8 décembre, après la prise de contrôle de la ville par les Forces de soutien rapide (FSR), dans un contexte de détérioration rapide des conditions de sécurité. Selon l'OIM, près de 72 % des déplacés sont restés à l'intérieur du Darfour-Nord, principalement dans les zones nord et ouest de l'État, tandis qu'environ 19 % ont rejoint d'autres États, notamment le Darfour-Central, l'État du Nord et l'État du Nil Blanc.



Les équipes de terrain de l'agence indiquent qu'environ 75 % des personnes déplacées depuis le 26 octobre étaient déjà déplacées à l'intérieur du pays. Il s'agit notamment de populations ayant fui auparavant de grands camps de déplacés, tels que Zamzam et Abu Shouk, ou certains quartiers d'El-Fasher lors d'escalades

antérieures. L'OIM met en garde contre le fait que les restrictions de mouvement et l'insécurité persistante pourraient davantage limiter la mobilité des civils et modifier les routes de déplacement en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain. Les chiffres communiqués restent préliminaires et susceptibles d'évoluer, alors que l'insécurité se poursuit et que les dynamiques de déplacement changent rapidement.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a réaffirmé la volonté de Téhéran d'engager des négociations avec les États-Unis en vue de parvenir à un « accord juste et équilibré » sur le dossier nucléaire, rejettant toute forme « d'impositions », selon ses déclarations. Dans un entretien accordé à RT, Abbas Araghchi a déclaré que les perspectives de poursuite des négociations avec les États-Unis dépendaient de la capacité de la partie américaine à comprendre que la négociation diffère de l'imposition. « Nous sommes prêts à un accord juste et équilibré conclu par la voie du dialogue, mais nous ne sommes pas disposés à accepter des diktats », a-t-il affirmé. Il a ajouté : « Après cette guerre qui a duré douze jours, j'ai continué à être en contact avec Steve Witkoff et nous avons échangé nos points de vue. Ils insistaient pour reprendre les négociations, mais j'estime que cette instance s'inscrivait dans une approche totalement erronée. » « S'ils nous présentent une proposition juste et équilibrée en vue d'une solution négociée fondée sur les intérêts mutuels des deux parties, nous l'examinerons », a-t-il conclu. Concernant les installations nucléaires et la coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le chef de la diplomatie iranienne a indiqué que les sites avaient subi des dommages « importants », tout en soulignant que les capacités technologiques demeuraient intactes. « La technologie ne peut pas être bombardée », a-t-il affirmé, réitérant l'attachement de l'Iran à son droit à l'enrichissement de l'uranium. Abbas Araghchi a également assuré que Téhéran était prêt à fournir toutes les garanties nécessaires attestant du caractère pacifique de son programme nucléaire, « qui est et restera pacifique pour toujours ». Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'engager des négociations avec l'AIEA afin de définir un mécanisme et un cadre précis pour les opérations d'inspection. Le ministre iranien des Affaires étrangères a enfin appelé l'Agence à faire preuve de professionnalisme et à se tenir à l'écart de toute « politisation » de ses décisions.

### SELON ARAGHCHI

## L'Iran prêt à un accord juste et équilibré par la voie de la négociation

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a réaffirmé la volonté de Téhéran d'engager des négociations avec les États-Unis en vue de parvenir à un « accord juste et équilibré » sur le dossier nucléaire, rejettant toute forme « d'impositions », selon ses déclarations. Dans un entretien accordé à RT, Abbas Araghchi a déclaré que les perspectives de poursuite des négociations avec les États-Unis dépendaient de la capacité de la partie américaine à comprendre que la négociation diffère de l'imposition. « Nous sommes prêts à un accord juste et équilibré conclu par la voie du dialogue, mais nous ne sommes pas disposés à accepter des diktats », a-t-il affirmé. Il a ajouté : « Après cette guerre qui a duré douze jours, j'ai continué à être en contact avec Steve Witkoff et nous avons échangé nos points de vue. Ils insistaient pour reprendre les négociations, mais j'estime que cette instance s'inscrivait dans une approche totalement erronée. » « S'ils nous présentent une proposition juste et équilibrée en vue d'une solution négociée fondée sur les intérêts mutuels des deux parties, nous l'examinerons », a-t-il conclu. Concernant les installations nucléaires et la coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le chef de la diplomatie iranienne a indiqué que les sites avaient subi des dommages « importants », tout en soulignant que les capacités technologiques demeuraient intactes. « La technologie ne peut pas être bombardée », a-t-il affirmé, réitérant l'attachement de l'Iran à son droit à l'enrichissement de l'uranium. Abbas Araghchi a également assuré que Téhéran était prêt à fournir toutes les garanties nécessaires attestant du caractère pacifique de son programme nucléaire, « qui est et restera pacifique pour toujours ». Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'engager des négociations avec l'AIEA afin de définir un mécanisme et un cadre précis pour les opérations d'inspection. Le ministre iranien des Affaires étrangères a enfin appelé l'Agence à faire preuve de professionnalisme et à se tenir à l'écart de toute « politisation » de ses décisions.

## San Francisco Une coupure de courant affecte 130 000 habitants

Quelque 130 000 habitants de San Francisco ont été plongés dans le noir samedi soir par une panne d'électricité, a déclaré la principale compagnie d'électricité de la ville. « Nous travaillons avec les équipes d'intervention et les responsables municipaux sur une panne à San Francisco qui touche environ 130 000 clients », a déclaré

la Pacific Gas & Electric Company dans un communiqué sur X. La municipalité a demandé aux habitants de rester chez eux, certains feux de signalisation ne fonctionnant pas et les transports publics étant perturbés. « Il va pleuvoir, il fait nuit. Si vous n'avez pas besoin de sortir, restez chez vous », a indiqué le maire Daniel Lurie depuis le

centre d'opérations d'urgence de la ville, dans une vidéo postée sur X. Il a précisé que des agents de la circulation avaient été déployés pour pallier à l'absence de feux. La panne a été provoquée par un incendie dans une sous-station électrique, a ajouté M. Lurie, qui a dit ne pas pouvoir indiquer quand le courant serait rétabli.

ZELENSKY

## Appel à des consultations élargies avec les Européens

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a appelé ce dimanche à des consultations élargies avec les partenaires européens, à la suite des discussions qui se sont tenues entre les équipes américaine et ukrainienne en Floride. « Nous avançons à un rythme assez rapide, et notre équipe en Floride travaille avec le côté américain », a déclaré Zelensky sur Telegram,

qualifiant ces discussions de « constructives ». Il a ajouté, dans un message publié sur X, que des représentants européens avaient également été invités à ces négociations, soulignant l'importance de leur participation. Le président ukrainien a indiqué avoir échangé avec le Premier ministre norvégien, Jonas Gahr Støre, et a précisé qu'il est désormais

nécessaire de mener des consultations avec les partenaires européens après les efforts réalisés aux États-Unis. Par ailleurs, une nouvelle série de pourparlers américano-russes sur le règlement en Ukraine se poursuit aujourd'hui à Miami, avec la participation des envoyés Kirill Dmitriev côté russe et Steve Witkoff côté américain.

## INDE : Sept éléphants tués dans une collision avec un train

Un train de passagers a percuté un troupeau d'éléphants dans le nord-est de l'Inde, tuant sept animaux sur le coup mais ne faisant aucun blessé parmi les voyageurs, ont annoncé des responsables locaux samedi. L'accident est survenu dans l'État d'Assam, qui abrite plus de 4 000 des quelque 22 000 éléphants sauvages que compte l'Inde. Un haut responsable de la police de l'Assam, V. V. Rakesh Reddy, a déclaré à l'AFP que sept pachydermes avaient été tués et

qu'un avait été blessé. Cinq wagons du train, qui se rendait à New Delhi depuis l'État reculé du Mizoram, ont déraillé. Les autorités ont instauré des limitations de vitesse sur les itinéraires désignés comme corridors pour les éléphants, mais cet accident s'est produit en dehors de ces zones, a expliqué Kapinjal Kishore Sharma, porte-parole des chemins de fer indiens. « Le conducteur de la locomotive, en apercevant le troupeau d'éléphants, a actionné le frein d'urgence. Mais

cela n'a pas empêché les éléphants d'entrer en collision avec le train », a-t-il déclaré. La déforestation et les chantiers à proximité de leurs habitats obligent les éléphants à s'aventurer plus loin pour chercher de la nourriture, ce qui les contraint de plus en plus souvent à se confronter aux humains. Selon des chiffres parlementaires, 629 personnes ont été tuées par des éléphants à travers l'Inde en 2023 et 2024.

À 24 HEURES DE LEUR ENTRÉE EN LICE

# Les Verts concentrés et déterminés avant leur premier match

**À 24 heures de leur entrée en lice contre le Soudan, l'équipe nationale algérienne peaufine sa préparation dans une atmosphère studieuse et mobilisée. Entre séances d'entraînement intensives, réglages tactiques et réunions organisationnelles, les joueurs et le staff technique mettent toutes les chances de leur côté pour une victoire lors de cette première étape cruciale de la CAN 2025.**

Par Marouane A.

**A** seulement 24 heures de leur premier match de la phase de poules de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 face au Soudan, les Verts affichent une concentration maximale et une détermination sans faille. Installée à Rabat depuis plusieurs jours, la sélection nationale algérienne poursuit sa préparation dans une atmosphère studieuse, consciente de l'importance d'une bonne entame dans une compétition aussi exigeante que la CAN. La préparation bat son plein du côté du camp de base de l'EN, où le staff technique ne laisse rien au hasard. Tous les paramètres ont été minutieusement passés en revue afin de mettre les joueurs dans les meilleures conditions possibles avant ce premier rendez-vous continental. L'objectif est clair : réussir l'en-



trée en matière et lancer idéalement la campagne africaine. Dimanche après-midi, les coéquipiers d'Adem Zorgane ont effectué une nouvelle séance d'entraînement marquée par une forte intensité. D'une durée d'une heure et demie, cette séance s'est déroulée sous une pluie persistante, ajoutant une difficulté supplémentaire que les joueurs ont su gérer avec sérieux et engagement. L'ensemble du groupe était présent, preuve de la bonne ambiance et de l'état d'esprit positif qui règne au sein de la sélection. Le staff technique a axé le travail sur un mélange d'exercices physiques et technico-tactiques. Plusieurs ateliers spécifiques ont été mis en place dans le but de renforcer les automatismes, d'améliorer la cohésion collective et d'affiner les derniers réglages à la veille du match face à la sélection soudanaise. Les transitions, le pressing et l'animation offensive ont notamment retenu l'attention des membres du staff, soucieux

de voir l'équipe afficher un visage solide et équilibré dès le coup d'envoi.

## UNE DERNIÈRE SÉANCE DÉCISIVE SUR LE TERRAIN DU MATCH

Cet après-midi, les Verts s'entraîneront sur le terrain principal du stade qui accueillera la rencontre de mercredi. Une séance importante qui permettra aux joueurs de prendre leurs repères, de s'adapter à la pelouse et d'apprehender les dimensions exactes du terrain. Un passage presque obligé à ce stade de la compétition, afin d'aborder le match dans les meilleures dispositions. Si la préparation est bien avancée, le sélectionneur Vladimir Petkovic n'a toutefois pas encore tranché concernant son onze de départ. Fidèle à sa méthode, le technicien attendra la dernière séance pour arrêter ses choix définitifs. Une façon assumée de maintenir l'ensemble du groupe sous pression positive, mobilisé et pleinement concentré,

car chaque joueur sait qu'il peut être appelé à débuter.

## RÉUNION TAM : LA CAF CADRE L'ORGANISATION

En parallèle du travail sur le terrain, la délégation algérienne a également rempli ses obligations protocolaires. Dimanche matin, à leur lieu de résidence, les joueurs de la sélection nationale, accompagnés de l'ensemble des staffs technique, médical et administratif, ont pris part à la traditionnelle réunion TAM (Team Access Management), organisée par la Confédération africaine de football à la veille du coup d'envoi de chaque tournoi continental. Cette réunion de coordination avait pour objectif principal d'harmoniser l'ensemble des aspects organisationnels et opérationnels liés à la participation des équipes engagées. Plusieurs points essentiels ont été abordés, notamment les accès et accréditations pour les équipes, les officiels et les médias, ainsi que les règles et directives d'arbitrage en vigueur durant la compétition. Les flux de déplacement entre les hôtels, les stades et les terrains d'entraînement ont également été détaillés, tout comme les zones d'accès (zones mixtes, vestiaires et salles de presse). Les protocoles du jour de match – arrivées au stade, échauffement, conférences de presse –, les dispositifs de sécurité, la logistique et la coordination médias (conférence de presse d'avant-match, horaires et règlements CAF) figuraient aussi à l'ordre du jour.

M. A.

SCO ANGERS

## HIMAD ABDELLI SE RAPPROCHE DE L'OL

À quelques jours de l'ouverture officielle du mercato hivernal, l'Olympique lyonnais s'active en coulisses pour frapper un grand coup. Après avoir avancé sur plusieurs dossiers offensifs, dont celui très médiatisé d'Endrick, le club rhodanien est désormais tout proche de boucler l'arrivée d'Himad Abdelli, le meneur de jeu international algérien d'Angers SCO. Selon plusieurs sources concordantes, l'OL a déjà trouvé un terrain d'entente avec le joueur. À 26 ans, Abdelli arrive à six mois de la fin de son contrat avec le SCO, une situation contractuelle qui attire logiquement les convoitises. Lyon, désireux de devancer la concurrence, a décidé d'accélérer afin de le recruter dès cet hiver, plutôt que d'attendre l'été et risquer de le voir filer librement ailleurs. Paulo Fonseca a personnellement échangé avec le joueur, actuellement au Maroc pour disputer la Coupe d'Afrique des nations avec l'Algérie, et a su le convaincre du projet lyonnais. Reste désormais l'étape la plus délicate : trouver un accord avec Angers. Le club angevin ne comptait pas forcément se séparer de son numéro 10 en cours de saison, d'autant plus que le SCO réalise un exercice solide et pointe dans le ventre mou de la Ligue 1. Toutefois, face à la perspective de perdre Abdelli gratuitement en juin prochain, les dirigeants pourraient se résoudre à accepter une offre. Le montant évoqué tournerait autour d'un peu plus d'un million d'euros, une somme jugée raisonnable pour un joueur de ce calibre et déjà aguerri au championnat français.

CLAUDE LEROY

## « L'ALGÉRIE NE DOIT PAS COMPTER SUR MAHREZ ! »

Présent à Rabat pour la cérémonie d'inauguration de la CAN 2025, Claude Leroy s'est livré au micro de DZfoot avec une grande franchise et une parole qui détonnent dans un monde du football aussi policé. C'est déjà sa 21<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des Nations où il est présent, et la 9<sup>e</sup> où il a lui-même été entraîneur. À 77 ans, Claude Leroy a tout vu et tout connu sur le plan du football continental. Le Français, qui a notamment été le sélectionneur du Cameroun (par deux fois), du Sénégal, de la RDC (là encore deux fois), du Ghana, du Congo Brazzaville et du Togo, a ainsi fait part de ses pensées au sujet de notre équipe nationale. N'y allant pas par quatre chemins, Leroy annonce d'emblée ses réticences face à une Algérie

qu'il juge trop timide : « J'ai pas mal regardé l'Algérie : par rapport au talent dont elle dispose, elle est un peu frileuse.

Il y a tellement d'arguments au niveau footballistique qu'il me semble, ça n'engage que moi, qu'ils pourraient être plus conquérants. Pour moi, le football algérien, c'est quand même la qualité offensi-

ve avant tout, les plus grands joueurs algériens ont toujours été des attaquants assez exceptionnels. »

Poursuivant sur sa lancée, il annoncera ainsi clairement qu'à ses yeux, Riyad Mahrez, pour l'heure toujours capitaine et titulaire indiscutables, ne devrait pas être celui qui sera en tête de gondole de l'EN : « Maza, Hadj Mousa... Moi je pense plus aux jeunes qu'à Mahrez. Peut-être qu'il aura des fulgurances, mais je ne pense pas que l'Algérie doive compter sur lui pour l'emmener très loin dans cette compétition. Il pourra rendre des services, mais je pense que

cette CAN sera un peu le crépuscule des vieux, cette Coupe d'Afrique, pour certains joueurs importants de certaines

équipes comme Mané, Mahrez ou Salah... Je ne pense pas qu'ils seront déterminants dans cette CAN. »

## EL HADJI DIOUF : « Le public algérien est très chaud »

À l'approche du lancement de la CAN 2025, la voix d'El Hadji Diouf résonne comme un rappel fort de l'ADN du football algérien : la passion, la ferveur et cette relation unique entre l'équipe nationale et son public.

Dans un contexte particulier, marqué par une volonté de rachat après deux élimi-

nations précoces consécutives, l'ancien international a tenu à souligner un élément qu'il juge essentiel pour la réussite des Fennecs : le soutien populaire. « On a besoin du public algérien dans chaque compétition. C'est un public très chaud, qu'on aime beaucoup. En tant que footbal-

leur, j'ai aussi le sang chaud et j'aime le public algérien », a confié El Hadji Diouf, résumant en quelques mots ce lien viscéral qui unit les Verts à leurs supporters. Une déclaration qui prend tout son sens à l'au- de une CAN annoncée comme celle du révélateur.

## LE MAROC RÉUSSIT SON ENTRÉE

### Les Lions de l'Atlas battent les Iles Comores

Grand favori de la CAN 2025 qu'il organise jusqu'au 18 janvier, le Maroc a lancé sa compétition par une victoire (2-0) face aux Comores, dimanche, lors du match d'ouverture disputé dans une ambiance électrique au stade Moulay Abdellah. Longtemps crispés par la pression de l'événement, les Lions de l'Atlas ont peiné à se libérer avant de faire la différence en seconde période grâce à Brahim Diaz (55<sup>e</sup>) et à Ayoub El-Kaabi (74<sup>e</sup>), auteur d'un superbe retourné acrobatique. Privés d'Achraf Hakimi,

ménagé après une blessure à la cheville, les Marocains avaient une double obligation : décrocher un titre continental qui leur échappe depuis cinquante ans et réussir une organisation irréprochable, en prélude au Mondial 2030 qu'ils accueilleront conjointement avec l'Espagne et le Portugal. Sous une pluie battante et devant près de 70 000 spectateurs, les hommes de Walid Regragui ont longtemps buté sur le gardien comorien Yannick Pandor, avant de libérer tout un peuple. Si la victoire a été

saluée, le contenu du jeu a suscité quelques réserves parmi les supporters, conscients que l'équipe devra monter en puissance pour la suite du tournoi.

Regragui, lui, assume la pression et a rappelé que « tout autre résultat que le sacre serait perçu comme une défaite ». Face à un Maroc demi-finaliste du Mondial 2022 et première nation africaine au classement FIFA, la concurrence reste féroce, avec le Sénégal, l'Egypte, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Nigeria ou encore l'Algérie.

## ESPAGNE

**LE BARÇA L'EMPORTE À VILLARREAL**

Les spectateurs du stade de la Ceramica, près de Valence, ont peut-être assisté à un miracle de Noël un peu en avance, dimanche après-midi. Voyant le FC Barcelone, champion en titre, sortir vainqueur d'un match face à Villarreal (0-2) où il a frôlé la correction à de nombreuses reprises. Car cette huitième victoire consécutive barcelonaise en Championnat a bien été acquise dans la douleur, grâce à un penalty provoqué et transformé par le Brésilien Raphinha (12<sup>e</sup>, 1-0) et un second but du prodige blaugrana Lamine Yamal, au terme d'une situation confuse dans la surface (63<sup>e</sup>, 2-0). Elle permet néanmoins au Barça (1<sup>er</sup>, 46 points) de conserver son trône en maintenant à distance ses rivaux madrilènes, le Real (2<sup>er</sup>, 42 points) et l'Atlético (3<sup>er</sup>, 37 points). Ce

match haletant, que la Liga avait prévu de délocaliser aux États-Unis, à Miami, avant d'y renoncer face à l'opposition de nombreux clubs et groupes de supporters, aurait bien pu tourner en faveur des locaux, qui se sont procuré les meilleures occasions sans parvenir à les transformer.

**KOUNDÉ SORTI EN GRIMAÇANT**

Ce fut notamment le cas de l'attaquant ivoirien Nicolas Pépé, non convoqué pour la CAN (2<sup>e</sup>), de l'Espagnol Ayoze Pérez (7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>), mais surtout du Canadien Tajon Buchanan, qui a manqué trois opportunités de sanctionner les largesses défensives barcelonaises (14<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup>, 37<sup>e</sup>). Même réduits à dix après le carton rouge logique reçu par le Portugais Renato Veiga pour un tacle par derrière sur

**COUPE DE FRANCE**  
**L'OM ÉCRASE BOURG-PÉRONNAS ET PASSE**

L'OM était aux prises avec Bourg-Péronnas dimanche lors des 32<sup>es</sup> de finale de Coupe de France. Score final, 0-6. L'Olympique de Marseille affrontait le Bourg-en-Bresse

Péronnas, dimanche après-midi, à l'occasion des 32<sup>es</sup> de finale de Coupe de France. Un match qui a mis du temps à se décanter pour les Phocéens avant de les voir dérouler par la suite face à la formation de troisième division française. Les choses n'ont pas été faciles pour l'OM face à Bourg-Péronnas. Si l'écart de niveau entre les deux équipes est abyssal sur le papier, la formation de National 1 n'a pas eu froid aux yeux face aux Marseillais, ce dimanche. Mais l'OM avait bien l'intention d'assumer son statut et lançait rapidement les attaques avec Igor Paixao butait sur Mazuy dès la 2<sup>e</sup> minute. Les

Phocéens ne mettaient pas de temps à frapper fort, grâce notamment à son capitaine, Leonardo Balerdi. Le défenseur argentin sautait plus haut que tout le monde sur un corner d'Angel Gomes pour envoyer le ballon au fond des filets (0-1, 9<sup>e</sup>). Marseille déclencha alors une valse de frappes sur les buts de Bourg-Péronnas mais se heurtait à l'intenable Mazuy. Le gardien péronnais s'imposait successivement sur des tentatives de Benjamin Pavard (12<sup>e</sup>), Igor Paixao (15<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>) et Mason Greenwood (19<sup>e</sup>). Les locaux ne se contentaient pas de subir et s'illustraient sur les buts de Jeffrey De Lange avec Cissé

qui manquait le cadre à deux reprises coup sur coup (28<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup>) et Boumaaoui avec le même sort (39<sup>e</sup>). Le score n'évoluait donc pas jusqu'à la pause.

**MARSEILLE DÉROULE, UN CALVAIRE POUR LES BLEUS**

Juste au retour des vestiaires, Leonardo Balerdi pensait s'offrir un

doublé mais son coup de tête n'attrapait pas le cadre cette fois-ci (48<sup>e</sup>). Partie remise pour les Marseillais qui allaient dérouler dans cette deuxième partie. Si Cissé manquait à nouveau, un imparable devant De Lange (56<sup>e</sup>). Greenwood, lui, ne tremblait pas pour faire le break après une passe de Matt O'Riley consécutif à une récupération de Pierre-Emile Hojbjerg (0-2, 59<sup>e</sup>). Juste après, c'est autour de ce dernier de corser l'addition avec une frappe lointaine, imparable pour Mazuy (0-3, 64<sup>e</sup>). Le calvaire était loin d'être terminé pour les Bleus et Sylla qui commettait une bourde permettant à Greenwood de servir Paixao pour le 0-4 (65<sup>e</sup>). Bilal Nadir donnait un peu plus de saveur au festival marseillais en portant l'estocade sur un geste de grande classe (0-5, 77<sup>e</sup>). Le Minot Tadjidine Mmadi participait également à la fête en parachevant le succès de l'OM par une frappe puissante et imparable pour Mazuy (0-6, 87<sup>e</sup>). Une victoire prestigieuse pour l'Olympique de Marseille qui passe avec brio le cap des 32<sup>es</sup> de finale et se qualifie pour les 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe de France.

Kylian Mbappé continue d'écrire l'histoire et de battre des records. Buteur ce samedi lors de la victoire 2-0 face au FC Séville pour le compte de la 17<sup>e</sup> journée de Liga, l'attaquant du Real Madrid s'est offert un cadeau d'anniversaire de luxe à lui-même et à son club. À la 86<sup>e</sup> minute, sur un penalty obtenu par Rodrygo, le capitaine des Bleus a inscrit son 59<sup>e</sup> but de l'année civile 2025, égalant ainsi le record établi par Cristiano Ronaldo en 2013. Une performance d'autant plus marquante qu'elle a été réalisée en seulement 18 mois sous le maillot blanc, là où le Portugais avait dû attendre sa quatrième saison pour atteindre un tel total. À



FC LIVERPOOL

**Les Reds ont trouvé le remplaçant de Salah**

Entre son départ imminent pour la CAN 2025 et un mercato hivernal qui s'annonce décisif, la question n'est plus seulement de savoir quand Mohamed Salah quittera Anfield, mais surtout comment les Reds comptent gérer cette transition majeure. En coulisses, la direction de Liverpool travaille déjà à l'après-Mohamed Salah. Et selon plusieurs sources concordantes, un nom précis a émergé pour prendre la relève de l'attaquant égyptien. La victoire face à Brighton (2-0) le week-end dernier pourrait rester comme l'un des derniers souvenirs de Mohamed Salah sous le maillot de Liverpool. Entré en jeu lors de cette rencontre, Mohamed Salah a ensuite rejoint la sélection égyptienne pour disputer la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc, pendant que le mercato hivernal s'apprête à ouvrir ses portes. Une coïncidence de calendrier qui nourrit toutes les spéculations autour de l'avenir de Mohamed Salah. Début décembre, Mohamed Salah avait déjà jeté un froid en critiquant ouvertement sa situation à Liverpool, laissant clairement entendre

**À quelques jours du mercato hivernal, Liverpool a d'ores et déjà trouvé le remplaçant de Mohamed Salah. L'avenir de Mohamed Salah à Liverpool n'a jamais semblé aussi incertain.**

qu'un départ était envisageable. Si la presse locale évoque un léger apaisement des tensions avec Arne Slot, le malaise persiste. Mohamed Salah reste convoité par l'Arabie saoudite, toujours prêt à frapper fort, mais l'idée d'un nouveau défi en Premier League n'est pas non plus exclue par l'entourage du joueur.

**LIVERPOOL ANTICIPE DÉJÀ**

Consciente de l'impact sportif et symbolique de Mohamed Salah, la direction de Liverpool n'a pas attendu pour réfléchir à une succession crédible. Selon The Guardian, les Reds ont déjà ciblé le profil idéal pour compenser une éventuelle perte de Mohamed Salah dès cet hiver. Un scénario jugé plausible en interne, tant l'incertitude autour de l'attaquant égyptien demeure forte. Le

nom qui revient avec insistance est celui d'Antoine Semenyo. L'ailier de Bournemouth, âgé de 25 ans, coche de nombreuses cases pour succéder à Mohamed Salah. Polyvalent, explosif et décisif, Semenyo présente l'avantage de ne pas être concerné par la CAN 2025, le Ghana n'étant pas qualifié. Un atout non négligeable pour Liverpool dans l'optique de pallier rapidement l'absence de Mohamed Salah. Très apprécié par le staff de Liverpool, Antoine Semenyo séduit par sa capacité à faire des différences en un contre un, un registre longtemps incarné par Mohamed Salah. Cette saison, l'ailier de Bournemouth affiche des statistiques solides avec huit buts et trois passes décisives en 16 rencontres de Premier League, confirmant son statut de joueur en pleine ascension.

**Après son record de 59 but en une année  
Cristiano Ronaldo rend hommage à Mbappé**

message clair. Après son but, l'enfant de Bondy a célébré à la manière de CR7, assumant pleinement l'hommage avant de s'expliquer : "Je voulais lui rendre hommage lors de cette célébration. Il a toujours été bienveillant envers moi, m'a aidé à m'adapter au Real Madrid. On a beaucoup discuté. C'était sympa. J'ai ma propre façon de fêter ça, mais je voulais le faire comme lui, pour lui dédier cette victoire. J'ai une très bonne relation avec lui." Une déclaration forte, qui illustre la relation privilégiée entre les deux hommes et la filiation presque naturelle entre l'ancien roi du Bernabéu et son héritier.

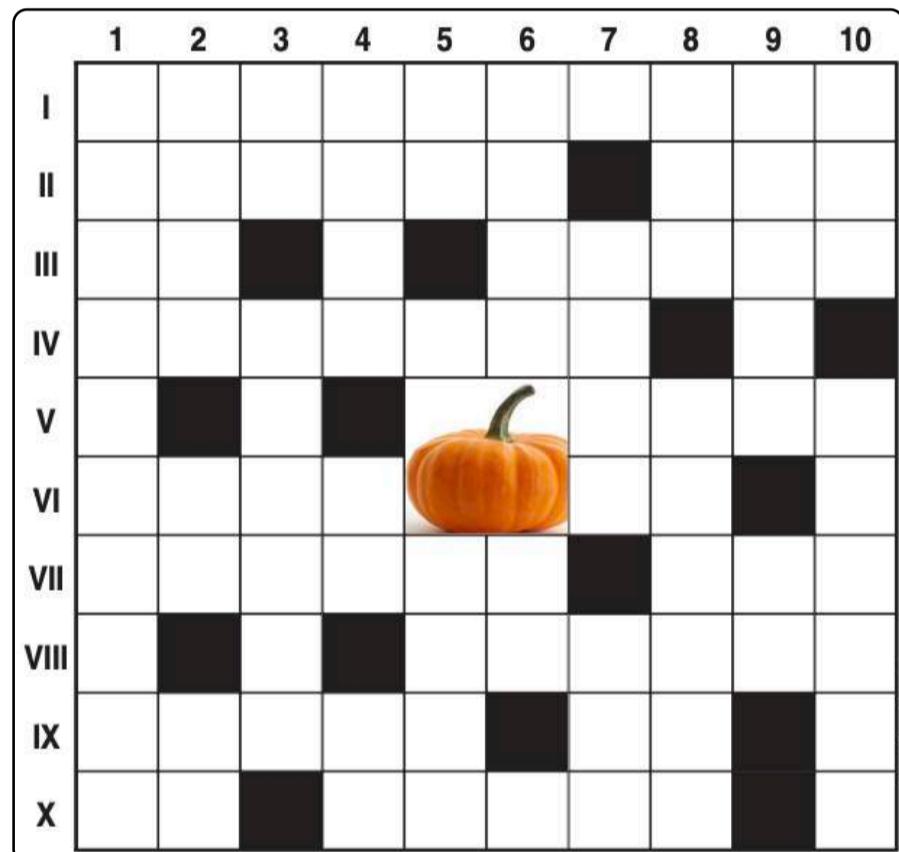
# LES MOTS CROISÉS

## HORIZONTALEMENT

- I. Un légume qui se transforme en carrosse pour Cendrillon. II. Un désodorisant, c'est fait pour masquer les mauvaises ..... Un liquide indispensable à la vie. III. Adjectif démonstratif. Au-dessus du rez-de-chaussée, c'est le premier ..... IV. Très connu. V. Coupe la laine des moutons. VI. Jour de fête et de cadeaux. Fait la liaison entre deux parties d'une phrase. VII. Atteint de la rage. Personne : il n'y a pas ... qui vive. VIII. Complètement stupéfaits. IX. Toute petite lumière. Négation. X. Dans. Je me suis moqué d'elle devant tout le monde, maintenant elle est .....

## VERTICIALEMENT

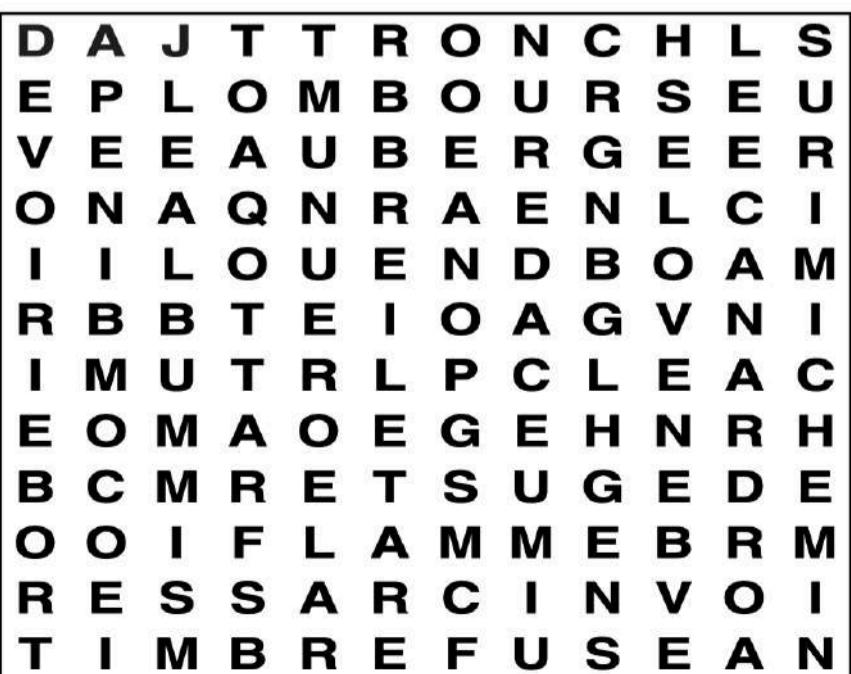
1. Rouge à points noirs, on l'appelle la "bête à bon Dieu". 2. Pensée. Pronom indéfini. Chiffre proche de zéro. 3. Pronom personnel. Plante qui grimpe le long des murs. 4. .... comme un renard. Note de musique. Des rayons du soleil contre lesquels il faut se protéger. 5. Métal jaune. C'est là qu'on prend le train. 6. Abimer... toi ! Viens ici. 7. 0 + 0 = la .... à Toto. La première page du journal. 8. Prénom féminin. Une sorte de phoque qu'on voit dans les cirques. 9. Le bord de mer dans les îles du Pacifique. Note de musique. 10. Obtenu. A la station service, on choisit entre ..... ou essence.



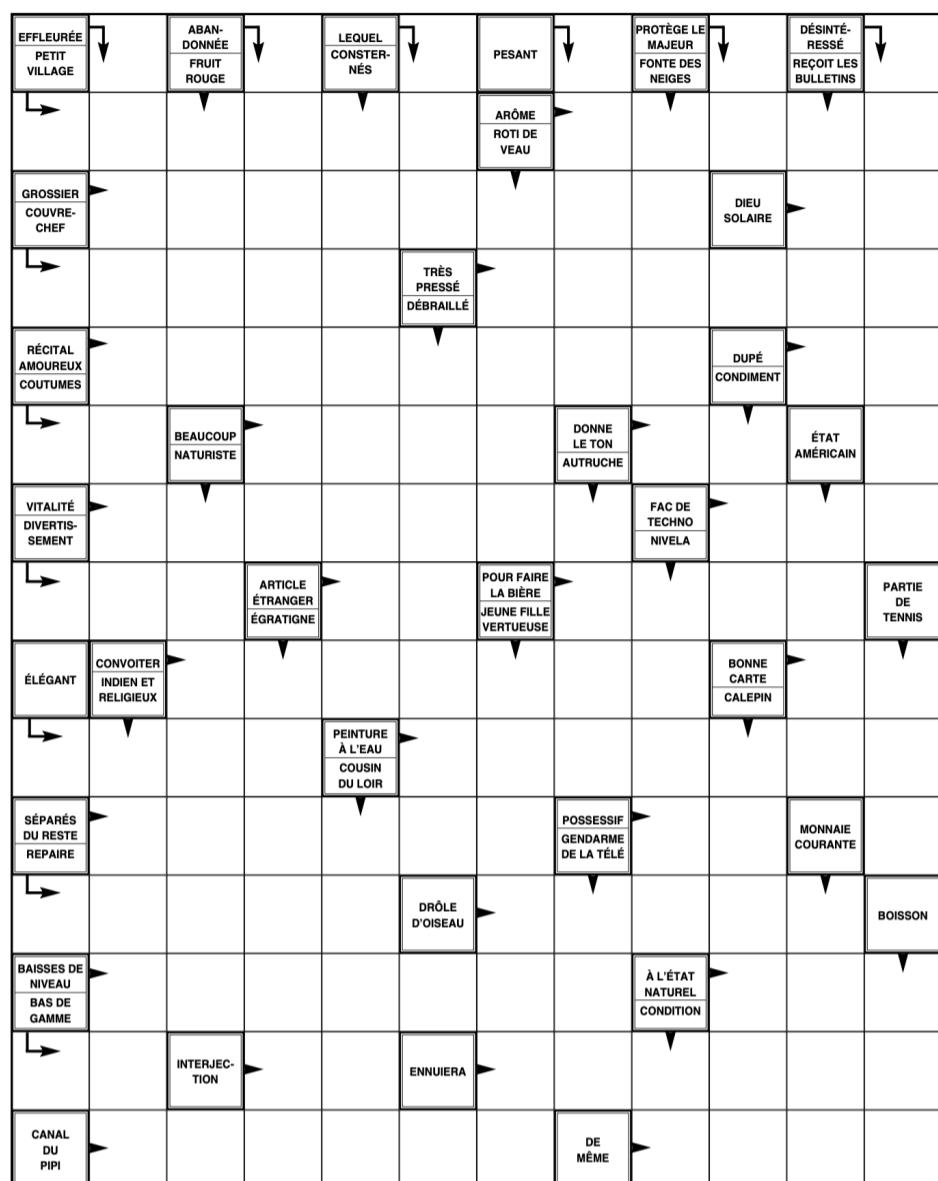
## MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais  
(New York)

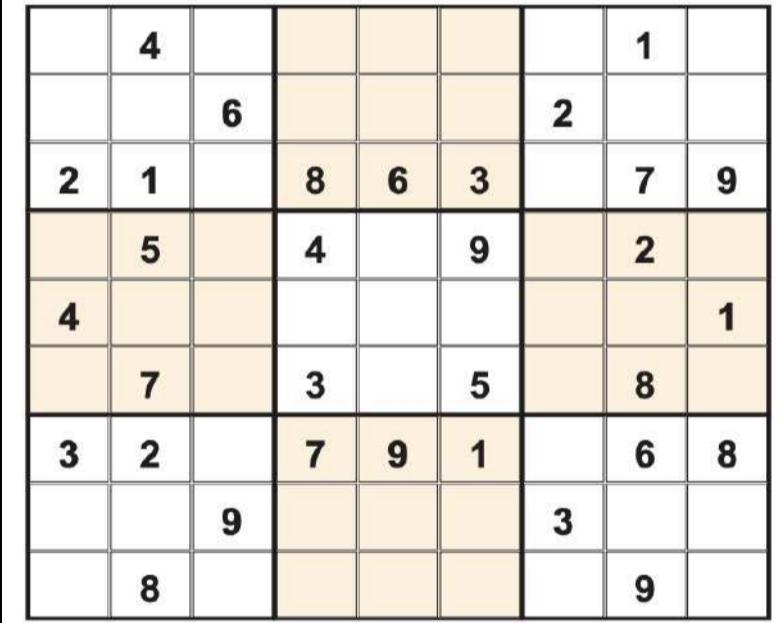
ALBUM	BLEU	CHERI	EQUIPE	PLOMB
ATELIER	BONBON	COMBINE	FLAMME	REFUS
AUBERGE	BOURSE	CRASSE	JOURNAL	ROMARIN
AVEUGLE	BOUTURE	DEGUSTER	OBEIR	SURIMI
BADGE	CANARD	DEVOIR	OVNI	TIMBRE
BENEVOLE	CHEMIN	ENDOLORI		TRONC



# LES MOTS FLÉCHÉS



## SUDOKO



## LES MOTS CROISÉS

## SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



## CINÉMA ALGÉRIEN

# De nouveaux décrets pour refonder une industrie en quête de structure

**Publiée au Journal officiel, une série de décrets exécutifs redéfinit les règles du soutien public au cinéma. Les professionnels saluent une avancée attendue, tout en appelant à une application rigoureuse et transparente.**

Par Samy Terki

**L**a parution d'une nouvelle série de « décrets exécutifs » encadrant le secteur du cinéma en Algérie suscite un intérêt marqué chez les « professionnels » du 7<sup>e</sup> art en Algérie. Publié dans le numéro 84 du Journal officiel, ces textes visent à poser les bases d'une industrie cinématographique moderne, structurée et pérenne, après des années de fragilité institutionnelle. Les décrets concernent l'ensemble de la chaîne de production. Ils encadrent le soutien public à la production, à la coproduction et à la postproduction, tout en organisant la gestion du Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique et de ses techniques. L'objectif affiché est de rationaliser les mécanismes de financement et d'assurer une meilleure lisibilité des aides accordées au secteur. Au-delà du soutien financier, les « textes » prévoient l'accompagnement des scénaristes, la modernisation des salles de cinéma et le développement des plateformes numériques. Ils instaurent également une commission indépendante chargée d'attribuer les « aides » sur la base de critères précis, notamment la qualité artistique des projets et leur faisabilité économique. Un dispositif de suivi est par ailleurs prévu afin de garantir une utilisation rigoureuse des fonds publics et d'éviter les dérives observées



par le passé. Pour de nombreux professionnels, ces réformes traduisent une volonté politique claire de structurer durablement le cinéma algérien. L'acteur Nouri Fethi y voit une intention « encourageante », tout en appelant à la prudence. « Il faut attendre de voir comment ces décrets seront appliqués concrètement dans notre travail », estime-t-il. Sans céder à un optimisme excessif, il dit néanmoins espérer que ces mesures permettront aux artistes de s'exprimer pleinement et de relancer une dynamique de création. La réalisatrice Razika Mokrani

adopte un ton plus discret, mais non moins attentif. Elle reconnaît s'être éloignée du milieu ces dernières années, tout en continuant d'espérer un renouveau pour un cinéma algérien qu'elle juge riche de talents et de récits à partager. Même prudence du côté de l'acteur Mebrouk Ferroudji, pour qui l'essentiel réside désormais dans la mise en œuvre effective des textes. « Ce ne sont pas les intentions qui comptent, mais la manière dont ces décrets seront appliqués sur le terrain », souligne-t-il. Selon lui, seule une application visible et équitable permettra de créer de réelles «

opportunités » pour les professionnels et de poser les fondations d'une industrie viable. Entre espoir et vigilance, les acteurs du secteur attendent donc que ces nouvelles dispositions se traduisent par des pratiques concrètes. Beaucoup y voient une occasion de sortir d'une gestion ponctuelle et parfois opaque, au profit d'un cadre stable capable de valoriser les compétences nationales et de répondre aux défis artistiques et économiques contemporains.

S.T.

## À Annaba, le court-métrage explore les usages de l'intelligence artificielle

Les 24<sup>es</sup> Journées du court-métrage et de l'intelligence artificielle se sont ouvertes samedi à Annaba, à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf. Cette manifestation culturelle réunit cette année 23 œuvres venues de 16 wilayas, témoignant de l'intérêt croissant des jeunes cinéastes pour les nouveaux outils de création.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, ainsi que de nombreux artistes, réalisateurs, critiques de cinéma et responsables du secteur culturel local. L'événement confirme la place qu'occupe désormais Annaba dans le paysage des rendez-vous cinématographiques en Algérie.

Dans son allocution, la directrice de la culture et des arts de la wilaya, Saliha Ber-

kouk, a souligné que cette édition met l'accent sur l'encouragement des cinéastes amateurs et sur l'intégration des techniques de l'intelligence artificielle dans la production cinématographique. Elle a également insisté sur l'importance d'ouvrir des espaces de formation afin de soutenir la création locale, tout en veillant à la préservation de l'identité culturelle nationale. Selon elle, l'organisation de ces journées s'inscrit pleinement dans la politique nationale de promotion du secteur audiovisuel. L'intelligence artificielle est désormais, a-t-elle rappelé, « un élément fondamental » dans le développement de la production cinématographique. D'où la nécessité, a-t-elle ajouté, de permettre aux jeunes créateurs de se familiariser avec les

technologies émergentes et de bénéficier de l'expérience de leurs aînés. La responsable culturelle a par ailleurs estimé qu'Annaba s'affirme de plus en plus comme une plateforme d'échange et de soutien aux jeunes talents, favorisant les rencontres entre professionnels et contribuant à la relance d'une industrie cinématographique nationale durable. Cette 24<sup>e</sup> édition, qui se déroule sur trois jours, propose la projection de 23 courts-métrages, dont 14 font appel à l'intelligence artificielle. Ces œuvres ont été retenues parmi 90 films en compétition, à l'issue d'une sélection opérée par une commission spécialisée en production et en mise en scène. Les projections débuteront dimanche à la cinémathèque

## LITTÉRATURE JEUNESSE

### Raconter le monde aux enfants, sans détour

Paru aux éditions Aram, « Histoires au seuil de mon cœur » s'inscrit dans la continuité du travail mené par Bahia Rachedi et Othmane Aoudjiti dans le « champ » de la littérature jeunesse. Fidèle à leur démarche, le duo propose un recueil de contes destinés aux enfants, où l'imaginaire sert de support à la transmission de valeurs morales et civiques. L'ouvrage rassemble près de vingt-quatre histoires courtes. Leur point commun tient à une écriture accessible et à une volonté affirmée de placer l'enfant au centre du récit, sans éluder la complexité du monde. L'amitié, la solidarité, l'entraide et le respect constituent les axes majeurs de ce livre, pensé comme un outil d'éveil et de réflexion. La nature y occupe une place centrale. La faune et la flore sont présentées en interaction constante avec l'être humain, dans une relation d'équilibre et de responsabilité. À travers des situations simples, les auteurs invitent les jeunes lecteurs à observer leur environnement et à comprendre l'importance du respect du vivant. Dès l'ouverture du recueil, le conte Une lettre à la liberté donne le ton. Il met en scène Hanane, une petite fille palestinienne vivant à Gaza, dont le souhait se limite à des gestes ordinaires : marcher avec son père, jouer avec ses amies, courir librement. Ce vœu, banal pour beaucoup d'enfants, reste inaccessible pour elle. Sans pathos, le récit évoque une enfance marquée par la peur et la privation de liberté, inscrivant le livre dans une lecture lucide des réalités contemporaines. D'autres histoires s'attachent à des thèmes plus intimes. Juste une étreinte fait de l'« accolade » un symbole de tolérance, de générosité et de fraternité. Le « geste simple » devient un langage universel, capable de rapprocher et d'apaiser. Dans « La fleur des mères », les auteurs rendent hommage à la figure maternelle, soulignant le « rôle fondateur » de l'amour et de la transmission. La solidarité familiale est abordée dans « Les vacances de Mourad », tandis que « Ivan et Maroussia » mettent en lumière l'engagement, le courage et la fidélité en amitié. Ces récits, sans « idéalisation » excessive, rappellent les valeurs essentielles sur lesquelles se construit le lien social. La seconde partie de l'ouvrage se concentre davantage sur la nature et les animaux. Les « auteurs » y abordent la question de la maltraitance et de la destruction, souvent liées à l'ignorance. L'éducation apparaît alors comme un « levier fondamental » pour développer une relation respectueuse au monde vivant. « Histoires au seuil de mon cœur » défend une vision humaniste de l'enfance. Les contes ne se contentent pas de divertir. Ils cherchent à former le regard, à éveiller la conscience et à préparer l'enfant à « comprendre » le monde des adultes. À travers une écriture sobre et maîtrisée, Bahia Rachedi et Othmane Aoudjiti proposent un ouvrage qui s'adresse autant aux enfants qu'à ceux qui les accompagnent. Un ouvrage pensé pour éveiller les consciences dès le plus jeune âge. Et rappeler, avec simplicité, que l'amitié, l'amour et le respect restent les bases d'un vivre-ensemble possible.

Samy T.

# Trait d'esprit

Choisis un bon terrain pour ta demeure, choisis le profond pour ton cœur, choisis envers autrui la bienveillance, choisis en parole la vérité, choisis en politique le bon ordre, choisis en affaires l'efficacité, choisis pour agir l'opportunité.

Lao-Tseu

## Olympiade nationale culturelle des scouts à Sétif :

### Sensibilisation contre la drogue par l'art et la créativité

Le théâtre communal Hassan-Belkiredd de la ville de Sétif a abrité, dimanche dernier, la quatrième édition de l'Olympiade nationale culturelle des scouts en présence de 250 participants venus de diverses wilayas du pays. Tenue sous l'égide du wali de Sétif, Mustapha Limani, et en partenariat avec l'Assemblée populaire communale (APC) de la commune, cette édition se poursuivra jusqu'au 27 décembre sous le slogan « Par l'art, nous innovons et par la culture, nous prévenons notre jeunesse contre les drogues », a précisé à l'APS Mohieddine Zebar, commissaire de wilaya de l'organisation des anciens scouts musulmans algériens (SMA), initiatrice de la manifestation. Cet événement rassemble une élite de jeunes scouts venus des quatre coins du pays, qui rivaliseront pendant une semaine dans les domaines du théâtre, de la poésie, du chant, de l'animation, du monologue et de la création de contenu, le tout autour du thème central de la sensibilisation contre le fléau de la drogue, selon la même source. L'objectif de l'Olympiade est de sensibiliser aux dangers de la toxicomanie et d'encourager la créativité ainsi que les activités artistiques et culturelles, comme le théâtre et le chant, selon les organisateurs. -

### Tachrif reçoit plusieurs enfants de la communauté nationale résidant à l'étranger

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tachrif, a reçu, ce lundi, au Musée national du Chahid (Alger), un groupe d'enfants de la diaspora algérienne dans le cadre du programme « Voyage de mémoire pour les enfants de la diaspora algérienne ». À cette occasion, il a salué cette initiative qui « contribue à inculquer l'esprit patriotique et le sentiment d'appartenance à la patrie aux enfants de la communauté nationale à l'étranger », et a exprimé son espoir de la voir se poursuivre à l'avenir. Dans ce cadre, Tachrif a indiqué que ces enfants visiteraient plusieurs wilayas et régions historiques à travers le pays. Lors de leur visite au musée, les enfants ont parcouru ses différentes ailes et ont reçu des explications sur les sacrifices et les souffrances du peuple algérien durant la période de l'occupation française. Ils ont également découvert les différentes étapes de la lutte nationale, qui ont marqué la résistance populaire et la lutte politique jusqu'à la Révolution de libération et le rétablissement de la souveraineté nationale. À la fin de la visite, le ministre a offert des cadeaux symboliques et des souvenirs aux enfants ainsi qu'à la délégation qui les accompagnait, composée d'encadrants et d'enseignants.

## Le premier Parlement de l'enfant algérien installé hier

Le premier Parlement de l'enfant algérien a été installé hier à l'Assemblée populaire na-

## Le président Tebboune reçoit le SG du Haut-Commissariat à l'Amazighité

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a reçu hier le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité

(HCA), Si El Hachemi Assad. L'audience s'est déroulée en présence du Conseiller auprès du président de la République chargé des

affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Saidj.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mardi 23 Décembre 2025// N° 1233// PRIX 20DA

## Un espace d'échange et de promotion des savoir-faire locaux

### Lancement du Salon national de l'artisanat traditionnel et des produits du terroir

Hier à Tizi-Ouzou s'est ouvert le premier Salon national de l'artisanat traditionnel et des produits du terroir, réunissant une centaine d'exposants issus de plusieurs régions d'Algérie. Sous le haut patronage des autorités, cet événement vise à valoriser la richesse artisanale nationale, encourager la commercialisation directe, et soutenir la pérennité des métiers ancestraux à travers des ateliers, rencontres professionnelles et prix honorifiques.



Le Salon national de l'artisanat traditionnel et des produits du terroir a été officiellement lancé hier à la place de l'Olivier, à Tizi-Ouzou. Lors de cette première journée, une centaine d'exposants représentant sept

régions du pays, dont Béjaïa, Boumerdès, Alger, Oran, Constantine, ainsi que plusieurs wilayas du Grand Sud, telles que Tamanrasset, ont présenté leur savoir-faire. Sous le haut patronage de la ministre du Tourisme

et de l'Artisanat, et sous l'égide du wali de Tizi-Ouzou, cet événement s'inscrit dans le cadre de la campagne « L'artisanat algérien : authenticité et créativité », organisé par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) en collaboration avec la direction locale du secteur. Ce rendez-vous met en lumière une diversité impressionnante de métiers artisanaux, couvrant 19 disciplines, allant de la bijouterie traditionnelle à la poterie, en passant par la tapisserie, la vannerie, la confection de costumes traditionnels, ainsi que des produits du terroir tels que l'huile d'olive, le miel, les huiles essentielles et les savons artisanaux. L'objectif principal de cette manifestation est de valoriser le produit artisanal local, de favoriser les échanges entre artisans, et de faciliter la commercialisation directe auprès des consommateurs, explique Azeddine Abdous, directeur de la CAM. Malgré la fraîcheur extrême de la région, de nombreux visiteurs ont bravé le froid pour parcourir les stands, découvrir les créations et effectuer leurs achats. Le salon, qui se poursuivra jusqu'à dimanche, prévoit non seulement des expositions-ventes, mais aussi des rencontres techniques sur le « label de qualité et d'authenticité : artisanat traditionnel algérien ». Des ateliers pratiques seront également organisés pour accompagner les artisans dans la numérisation de leurs activités, ainsi que des dispositifs d'aide à l'emploi. La clôture de cet événement sera marquée par une cérémonie de remise de diplômes et de prix aux meilleurs produits, ainsi qu'un hommage aux artisans doyens, témoins précieux du patrimoine artisanal national.

### Kamel Saïdi élu vice-président de l'Union arabe d'haltérophilie à Doha

Le président de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH), Kamel Saïdi, a été élu vice-président de l'Union arabe d'haltérophilie pour le mandat électoral 2025-2029, lors de l'assemblée générale tenue dimanche soir dans la capitale qatarie Doha. « Cette élection reflète la reconnaissance arabe et internationale envers le statut atteint par l'haltérophilie en Algérie, ainsi que pour le rôle actif du pays au niveau arabe. Elle confirme également la confiance arabe envers l'expertise algérienne », indique un communiqué de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). L'élection de Kamel Saïdi lui permet d'occuper le poste de vice-président de l'Union arabe en tant que représentant du continent africain. L'assemblée générale de l'instance arabe s'est déroulée en marge des championnats combinés d'haltérophilie (Coupe du Qatar, Championnat arabe et Championnat d'Asie de l'Ouest). La nouvelle composition du bureau exécutif présidé par le Qatari Mohammed bin Youssef Al Mana a été restructurée selon un nouveau système de gouvernance visant à élargir le cercle du travail exécutif et à développer la discipline aux niveaux technique et administratif. La réunion a été marquée par une présence internationale de haut niveau, à la tête de laquelle figurait l'Irakien Mohammed Hassan Jalood Al Shammari, président de la Fédération internationale d'haltérophilie.

### Renforcement de la coopération pharmaceutique entre l'Algérie et le Kazakhstan

Ce lundi 22 décembre 2025, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, le Dr Wassim Kouidri, a reçu Son Excellence l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie, Anuarbek Akhmetov, au siège du ministère. Au cours de cet entretien, les deux parties ont examiné les possibilités de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur de l'industrie pharmaceutique. Les discussions ont également porté sur l'échange d'expertises dans le domaine de la médecine alternative et de la phytothérapie (soins par les plantes médicinales), domaine dans lequel le Kazakhstan est un leader mondial. À cette occasion, le ministre a réaffirmé la volonté de l'Algérie d'exporter ses produits pharmaceutiques fabriqués localement. Il a également évoqué la possibilité de produire des médicaments essentiels en Algérie pour répondre aux besoins du marché kazakh et des marchés voisins, tout en intensifiant la coordination pour bénéficier de l'expérience kazakhe en matière de médecine alternative. Dans ce contexte, les deux parties ont convenu de multiplier les consultations et les rencontres afin de concrétiser les objectifs discutés lors de cette séance de travail.

tionale (APN) d'Alger, afin de permettre aux enfants de vivre une expérience incarnant les valeurs de dialogue, de responsabilité et de participation aux affaires publiques. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, du ministre de l'Éducation nationale, M. Mohamed Seghir Sadaoui, de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et de la présidente de l'Organisation nationale de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), Mme Meriem Cherfi. Ce Parlement, symbole d'éducation civique, permettra aux enfants d'exprimer leurs préoccupations et d'apprendre les principes démocratiques.